

ST QUENTIN-EN-YVELINES
SQY
ENTREPRISES
ISSN – 1 240-5 868
N° 34 SEPT./OCT./NOV. 2003
DOSSIER
UN RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR LES ENTREPRISES
GRANDOPTICAL
AUTOPÔLE
Études et ingénierie automobiles, un secteur en expansion
ENSEIGNEMENT
Les dix ans de l'Institut supérieur de l'environnement
L'INVITÉ
Manuel Conejero
Président du directoire de GrandOptical
LE MAGAZINE DE LA VIE EN SOCIÉTÉS À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

SOMMAIRE

SAN

SQY ENTREPRISES
Édité par : SAN de Saint-Quentin-en-Yvelines
2, avenue des IV Pavés du Roy – BP 46
78185 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex
Tél. : 01 39 44 80 80

Directeur de la publication : Yves Macheboeuf
Directeur de la rédaction : Laurent Riéra
Rédactrice en chef : Christiane Facomprez
Secrétaire de rédaction : Joël Métreau
Responsable iconographique : Stéphan Joubert
Régie publicitaire : Direction de la Communication du SAN
Tél. : 01 39 44 81 01
Réalisation : KR Plus [23561]- Tél. : 01 44 83 85 50
Photogravure et impression : Aramis
Tél. : 01 55 21 20 87
Ont collaboré à ce numéro : Jean-Luc Goudet, Sylvain Reisser, Claire-Marie Wagner.
Crédits photos : photothèque SAN (S. Joubert – C. Lauté – J.-D. Bonnaud), Assédic, BMW, J.M. Chenet, Club des créateurs d'entreprises, CoCreate, Dalle, Groupe Duarte, Groupe Legendre, GrandOptical, Karl Storz, Melles Griot, Pininfarina.

N° ISSN 1240-5868

Le risque de créer


ROBERT CADALBERT

Nous avons plaisir à accueillir régulièrement dans ces pages des dirigeants de grandes entreprises, qui, pour des raisons stratégiques, ont fait le choix de s'installer à Saint-Quentin-en-Yvelines. La présence de tels grands groupes est importante pour le développement et l'image de notre agglomération.

Mais il est tout aussi essentiel, pour équilibrer et densifier notre tissu économique, d'avoir la capacité d'accueillir et de soutenir les porteurs d'idées et de projets. Pour eux, le SAN a mis en place un certain nombre d'outils : la Maison de l'entreprise, qui fédère un réseau de partenaires et d'experts pour orienter au mieux les créateurs et dirigeants d'entreprises ; le concours de la création et des jeunes entreprises, dont vous pouvez lire dans ce numéro le portrait des six lauréats ; Promopole, la plus grande pépinière d'entreprises d'Ile-de-France ; la bourse des compétences, sur le site internet du SAN (www.saint-quentin-en-yvelines.fr); sans oublier bien sûr le magazine *SQY Entreprises*, dont les informations aident aussi ceux qui prennent le risque de créer.

Ce pari de la réussite économique, dans la solidarité, l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines continuera à le relever avec vous.

Robert Cadalbert,
Président du SAN,
Maire adjoint de Guyancourt,
Conseiller régional d'Ile-de-France

Aménagement

Implantation de l'AFTRP

Opérateur foncier de l'État et aménageur, l'Agence foncière technique de la région parisienne (AFTRP) s'est installée à Saint-Quentin-en-Yvelines en début d'année.



Le 5 juin 2003, Robert Cadalbert, président du SAN, et Bruno Verson, pdg de l'AFTRP, signent un protocole de mise en œuvre des modalités de coopération, instituant l'AFTRP comme l'un des prestataires du SAN en matière d'aménagement.

L'Agence foncière technique de la région parisienne (AFTRP), opérateur foncier de l'État et aménageur, a installé sa direction déléguée début 2003 dans l'immeuble Plein Centre à Montigny-le-Bretonneux. Établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) dont la première mission est celle d'opérateur foncier de l'État en région parisienne, l'AFTRP (qui agit aussi pour les collectivités locales et la Région) a vu le jour voici quarante ans, dans le but d'acquérir les terrains des villes nouvelles, les différents EPA ayant ensuite racheté ces terrains.

Un service de proximité

Dans le cadre de sa seconde mission, celle d'aménageur, l'AFTRP est mise en concurrence avec les aménageurs privés, mais s'en distingue par sa pérennité. Un facteur indispensable, en effet, si l'on considère la durée des opérations d'aménagement (de huit à quinze ans en général). Autres points forts de cette agence : son expérience et sa technicité, ainsi que les références acquises tout au long de ses quatre décennies d'existence. *« De plus, quand l'AFTRP intervient, elle prend l'ensemble des risques financiers liés à l'aménagement dans la durée »*, souligne Claude Garreau, directeur de délégation de l'AFTRP de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il ajoute : *« Elle a développé des pôles de compétences pour répondre aux besoins des agglomérations : sites et sols pollués, transports, renouvellement urbain... »*

Huit personnes sont opérationnelles au sein de cette direction déléguée et s'appuient sur les qualifications des 130 salariés du siège, à Paris-Bercy (la direction déléguée de Saint-Quentin-en-Yvelines est rattachée au siège de Paris-Bercy, comme les deux autres délégations d'Évry et Plaine-de-France). Sa situation géographique au sein de l'agglomération nouvelle lui permet d'assurer un service de proximité. Parmi les projets en cours : le parking Bièvre dont la réalisation a été confiée à l'AFTRP par le SAN (ce parking situé près du Théâtre comprendra 1 090 places sur 10 niveaux dont 3 souterrains) et l'aménagement de deux zones d'aménagement concertées (ZAC) pour la ville de Bois-d'Arcy. ■



Prise de fonction début 2003 dans l'immeuble Plein Centre à Montigny-le-Bretonneux.



Voir rubrique CONTACTS p.46

Mémoire

Des kilomètres d'archives dans un immeuble futuriste

Écologique et expérimental, le nouveau bâtiment des archives départementales des Yvelines sera ouvert à Saint-Quentin-en-Yvelines dès janvier 2004.



« En décembre 2003, pour l'inauguration des archives départementales à Montigny-le-Bretonneux, vous pourrez découvrir les cent plus beaux documents archivés dans les Yvelines », révèle Arnaud Ramière de Fortanier, directeur des archives départementales des Yvelines et également administrateur de l'Institut français d'architecture. Le nouveau bâtiment sera ouvert en janvier 2004 et un catalogue illustré conservera la mémoire de cette exposition.

La rencontre harmonieuse de trois matériaux

Initié en 1997, le projet présenté par Arnaud Ramière de Fortanier propose deux options : soit la rénovation et l'agrandissement des locaux des Ecuries royales de Versailles, soit la construction d'un bâtiment. La deuxième est adoptée : la ville de Saint-Quentin-en-Yvelines est choisie pour sa situation centrale dans le département, sa qualité de ville universitaire et son ancrage dans la culture industrielle, une des caractéristiques du département. Le résultat : un immeuble écologique et expérimental, avant-gardiste dans sa conception par les architectes Bernard Feypell et Pierre Margui. Unique en France, il s'inspire notamment du bâtiment des archives de Coblence, en Allemagne. *« Il est comparable à une bouteille thermos,* avance Arnaud Ramière de Fortanier. *C'est la rencontre harmonieuse de trois matériaux, la pierre de Bourgogne, le béton et la brique d'Alsace, séparés par deux circuits d'air qui vont assurer les inerties hygrométrique et thermique indispensables à la conservation des documents. »* Hiver comme été, les salles de stockage conserveront 55 % d'humidité et une température de 18°C. Sans air conditionné, l'immeuble sera approvisionné en air extérieur, à deux heures de l'après-midi en hiver et à deux heures du matin en été. Un choix technique plus cher à la construction mais gagnant en économies de fonctionnement. Dans cet écrin de 220 mètres de longueur sur 6 niveaux, 40 kilomètres d'archives, dont les 23 conservés auparavant à Versailles, seront choyés.

Un espace réservé aux universitaires

Pour mener à bien leur rôle, les archives départementales emploient trois fonctionnaires d'Etat et cinquante fonctionnaires territoriaux, dont dix archéologues et dix cadres spécialisés dans les archives. Les missions de ce personnel incluent la collecte, la conservation des documents produits et reçus par l'Administration (*« de Charles le Chauve à Franck Borotra »*, précise le directeur), mais aussi leur communication.

Aussi, deux salles de lecture et de documentation vont être ouvertes au public : la première, équipée de soixante écrans plats d'ordinateur avec connexion gratuite à internet, la seconde de quarante places pour la consultation des documents non numérisés. De Louis XIV à la seconde Guerre mondiale en passant par la Révolution, chacun pourra donc approfondir sa connaissance de l'histoire du département (notons que les archives départementales reçoivent aussi des archives privées en don ou en dépôt). *« Trois salles de réunion accueilleront généalogistes et universitaires. Et dans trois vastes pièces de 200 m2 et de 5 m de hauteur seront exposés des documents de grand format, des plans d'architecture et des maquettes »*, signale encore Arnaud Ramière de Fortanier. Une zone d'extension du bâtiment est prévue, même si la réduction du stockage de papiers, grâce aux nouvelles technologies, est toujours d'actualité. ■

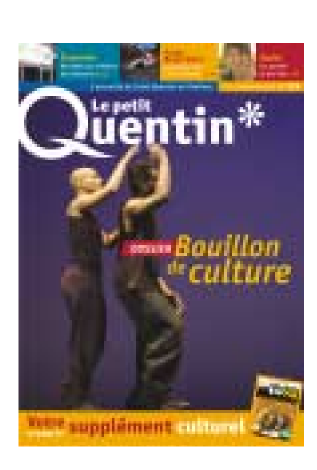
Voir rubrique CONTACTS p.46



Un choix technique gagnant en économies de fonctionnement.

Information

Coup de jeune pour *le Petit Quentin*



Édité par le Syndicat d'agglomération nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines, le mensuel *Le Petit Quentin* fait peau neuve à la rentrée de septembre. Sa nouvelle maquette, volontairement sobre, a été conçue pour se rapprocher, en terme de lisibilité, des « news magazines » classiques. Sur le fond, cette évolution accompagne celle de l'intercommunalité, dont *Le Petit Quentin* reste la vitrine grand public. Saint-Quentin-en-Yvelines s'est développée, a mûri, tandis que le SAN reprenait l'ensemble des compétences d'aménagement jusque là dévolues à l'EPA. Une plus grande place sera désormais accordée à l'actualité, avec notamment une meilleure gestion des brèves. De nouvelles rubriques sont créées, concernant par exemple la santé, la culture ou les loisirs. D'autres s'étoffent, comme le sport ou l'économie. Chacune disposera désormais d'un agenda des manifestations à venir. L'autre grande nouveauté est l'apparition, au centre du *Petit Quentin*, d'un supplément culturel détachable de 16 pages. Conçu comme un outil pratique, *KioSQ* dresse un panorama le plus complet possible des spectacles et expositions à l'affiche dans le réseau culturel de Saint-Quentin-en-Yvelines. Tiré à 65 000 exemplaires, distribué dans toutes les boîtes aux lettres, ainsi que dans une centaine de lieux public, *Le Petit Quentin* est également mis à la disposition de bon nombre d'entreprises saint-quentinoises. Si vous désirez le recevoir, n'hésitez pas à contacter la rédaction au 01 39 44 80 80. ■

Automobile

Vent nouveau à Saint-Quentin-en-Yvelines : les souffleries sont ouvertes

Référence dans l'industrie automobile mondiale, les deux souffleries qui servent de laboratoires d'essais aux groupes Renault et PSA Peugeot Citroën viennent d'ouvrir leurs portes dans l'agglomération.

Le 1er juillet dernier, Laurence Paye-Jeanneney, administratrice générale du Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), Robert Cadalbert, en sa qualité de président du SAN et de conseiller régional d'Ile-de-France, et Franck Borotra, président du Conseil général des Yvelines, ont accueilli Jean-Martin Folz, président de PSA Peugeot Citroën et Louis Schweitzer, P.-D.G. de Renault, à l'occasion de l'inauguration des Souffleries aéro-acoustiques automobiles (S2A), situées sur la commune de Montigny-le-Bretonneux.

« Un site exemplaire »

S2A est situé sur un terrain de 600 m², jouxtant le site de l'Institut AéroTechnique (IAT) du Cnam, à Saint-Cyr-l'École. Ces souffleries doivent permettre de reproduire les différents phénomènes aérodynamiques et aéro-acoustiques auxquels sont soumis les véhicules automobiles (*voir notre article dans le numéro 33 de* SQY Entreprises). L'objectif est de fournir des moyens d'essais modernes, efficaces et performants pour aider les ingénieurs à « *réduire la consommation de carburant, améliorer la sécurité mais aussi agir sur le confort sonore à l'intérieur de l'habitacle ainsi que sur les bruits émis par le véhicule* », a expliqué Jean-Martin Folz. « *Notre objectif est de progresser ensemble pour que l'automobile française soit numéro un mondial d'ici cinq à dix ans* », a déclaré Louis Schweitzer. ■



Robert Cadalbert, président du SAN, accueille Louis Schweitzer, P.-D.G. de Renault (au centre) et Jean-Martin Folz, P.-D.G. de PSA (à gauche).



Des moyens d'essais modernes, efficaces et performants.

Golf

Grands travaux pour le centenaire de l'Open de France



En 2006, l'Open de France fêtera son centenaire au golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines. Avant cette date, un vaste plan de développement du site va être mis en œuvre.

Le golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines, qui accueille désormais chaque année l'Open de France, se prépare à fêter en 2006 le centenaire du plus vieil open continental. C'est en 1906 au golf de Paris, devenu depuis golf de La Boulie, que se déroule le premier Championnat international de France Omnium, aujourd'hui appelé Open de France. Après sept éditions à La Boulie, l'Open s'est déplacé dans plusieurs villes et a fini par s'installer à Saint-Quentin-en-Yvelines en 1991.

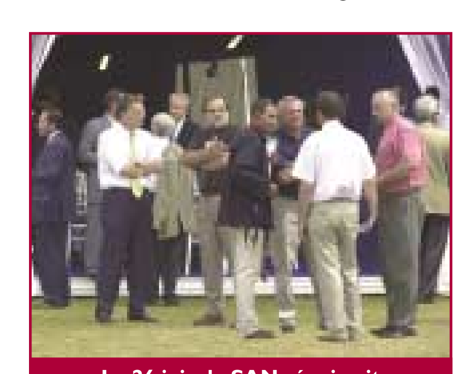
Trois années de *« lifting »*

Pour préparer ce centenaire, des travaux vont s'étaler sur trois ans. Une première étape débutera cet hiver, avec la création d'une zone d'entraînement au petit jeu qui comprendra greens d'entraînement et bunkers sur trois hectares. Un centre de formation aux métiers du golf (arbitres, moniteurs…) verra également le jour en 2004. Un an plus tard, un centre de haut niveau *indoor* sera créé, avec des salles de musculation et des équipements médicaux et sanitaires. Ces locaux seront destinés toute l'année aux entraîneurs et aux équipes et serviront à l'administration du tournoi et aux joueurs lors des Opens de France. Suite au réaménagement du bâtiment principal, 350 m² seront consacrés à l'accueil des joueurs, des partenaires et des médias. En outre, un important programme de travaux sur le terrain sera engagé d'ici 2006 concernant le réseau de drainage et d'irrigation, l'emplacement et la taille des obstacles afin de profiter de l'évolution des techniques et maintenir ainsi la compétitivité du parcours.

Un investissement de 9 millions d'euros

« L'ensemble de ces travaux demandera un investissement total de 9 millions d'euros, financé par le ministère, la région, le département, le SAN et la Fédération française de golf », explique Hubert Chesneau, directeur général de la Fédération française de golf. En 2006, c'est la société Amaury Sport Organisation (ASO), organisateur de l'Open de France depuis cette année, qui réalisera la mise en scène du golf national pour le centenaire de l'Open.

Bien qu'il abrite l'Open de France, *« le golf national n'en oublie pas pour autant sa dimension locale puisqu'il accueille de plus en plus de sections de golf d'associations sportives des entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines. 90 adolescents sont également formés au golf à l'Ecole des Jeunes et beaucoup de lycéens viennent au golf national pour des séances animées par leurs professeurs d'éducation physique et sportive »*, souligne Hubert Chesneau. Une façon de faire bénéficier la population locale de ce bel outil sportif, de taille et de réputation internationales. ■



Le 26 juin, le SAN réunissait au golf national des promoteurs et investisseurs de Paris et de sa région, ainsi que certains chefs d'entreprises, dans le cadre d'un partenariat avec ASO, organisateur de l'Open de France.

L'OPEN DE FRANCE 2003 : UNE RÉUSSITE

Le 29 juin dernier, au golf national de Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-François Lamour, ministre de la Jeunesse et des Sports, a remis les coupes aux gagnants de l'Open de France, et bien sûr au vainqueur, l'Anglais Philip Golding. *« L'Open 2003 s'est bien déroulé,* rapporte Hubert Chesneau. *La qualité du terrain, le travail de l'équipe d'organisation et la météo ont été très appréciées par les participants à l'unanimité qui ont déclaré que les conditions étaient encore meilleures qu'à Dubaï, une référence en la matière. »* Dans la ville nouvelle, l'événement n'est pas passé inaperçu : des banderoles étaient installées sur l'ensemble des communes de l'agglomération.

L'OPEN 2003 EN CHIFFRES

- 87e édition.
- 110 personnes pour l'organisation.
- 200 commissaires.
- 8 arbitres.
- 150 joueurs professionnels et 6 joueurs amateurs.
- 150 cadets.
- 4 kinésithérapeutes et 1 médecin.
- 500 douzaines de balles d'entraînement.
- 400 mètres linéaires de panneaux publicitaires.
- 2,5 millions d'euros de dotation dont 416 660 pour le vainqueur.
- 1 Vel Satis 2.2 DCI offerte par le groupe Renault (trou en un sur le 16).
- 27 exposants aux Arcades de l'Open.

Propos recueillis par Christiane Facomprez

GrandOptical premier opticien succursaliste en France



À la tête des magasins GrandOptical depuis 1997 et aujourd'hui président du directoire, Manuel Conejero dresse le bilan de cette entreprise d'optique, à l'occasion de la récente implantation du siège à Saint-Quentin-en-Yvelines. Il explique comment GrandOptical est devenu un acteur majeur sur le marché des lunettes de vue.

SQY Entreprises : Pouvez-vous d'abord situer votre entreprise sur le marché français ?
Manuel Conejero : GrandOptical appartient à GrandVision, un groupe 100% français qui se place en troisième position des groupes d'optique en Europe.

GrandOptical est-il également implanté à l'étranger ?
GrandOptical est présent en Belgique, au Luxembourg, en République Tchèque, en Italie, en Suisse, en Espagne et au Portugal. Au Royaume-Uni, le groupe déploie le concept sous un autre nom, celui de « Vision express ». Nous avons 75 magasins en France à ce jour. Notre objectif en France est d'atteindre le chiffre de 100. Il nous reste donc encore un bout de chemin à parcourir.

Depuis combien de temps votre enseigne existe-t-elle ? Qui est à l'origine de son lancement ?
L'origine de GrandOptical tient de l'anecdote. En 1981, les co-fondateurs Daniel Abittan et Michael Likierman partent en voyage aux États-Unis. À peine arrivé en Amérique, Daniel Abittan, très myope, casse ses lunettes. Il songe donc à rentrer en France puisqu'il ne voit plus rien. Mais, dans les rues de New York, il tombe sur des opticiens fabriquant des verres en une heure. Il tente alors sa chance et, une heure plus tard, il porte de nouvelles lunettes qui, de plus, sont parfaites. Son séjour aux États-Unis n'est donc plus remis en cause et une nouvelle idée lui trotte en tête : reproduire le même schéma en France, - même si le défi était plus difficile, la France étant techniquement plus avancée en matière d'optique.
Le premier magasin GrandOptical a ouvert ses portes en 1989 au centre commercial de Belle-Épine, en région parisienne. L'engouement est immédiat. Nous sommes arrivés à point nommé. Une offre claire, la possibilité pour le client de choisir sans être « alpagué » par les vendeurs, les petites attentions de l'accueil et la rapidité de réalisation des lunettes ont immédiatement séduit le plus grand nombre. Ce succès au-delà de toute espérance a suscité des ouvertures de magasins en rafale pendant cinq ans : la vague nous portait.

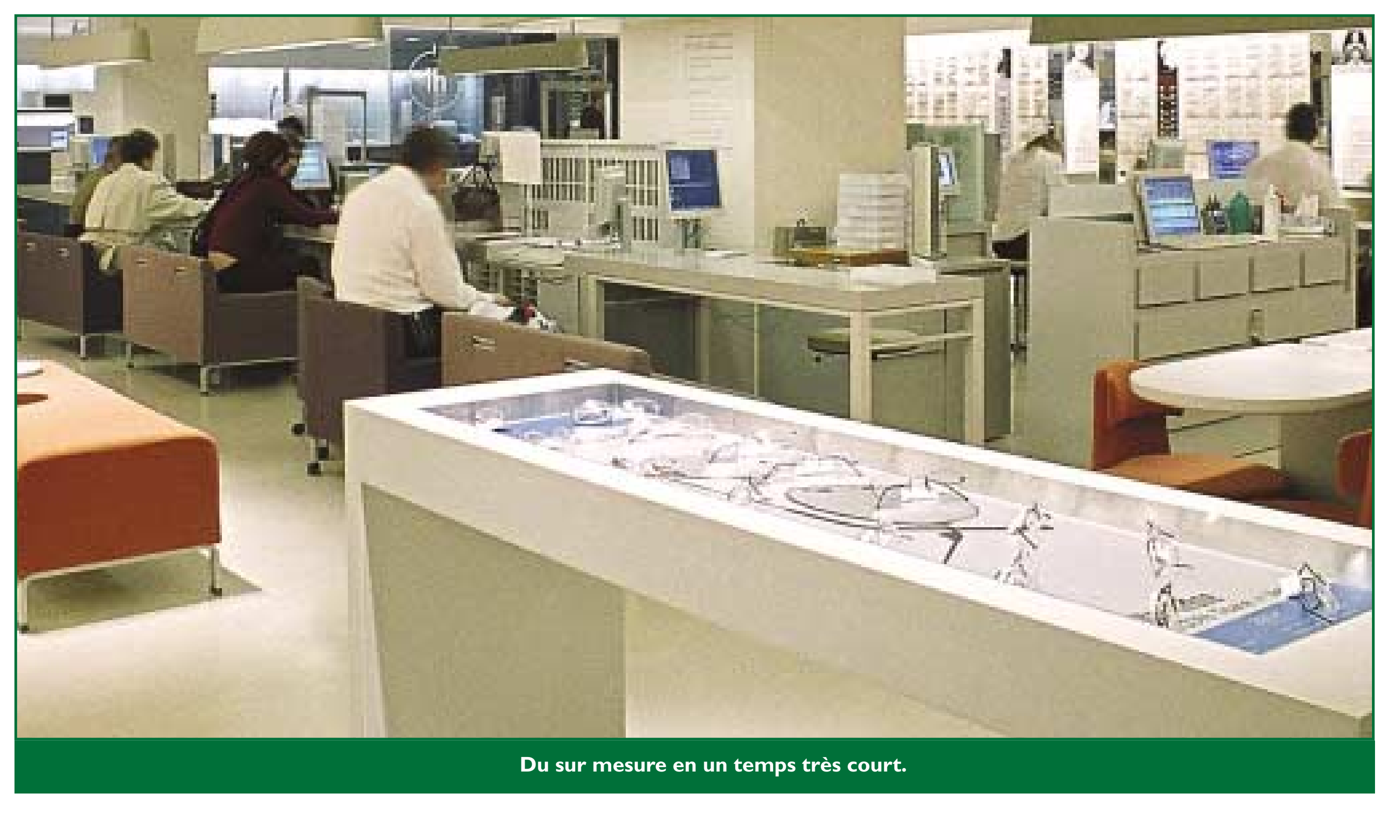
Pourquoi avoir choisi de vous installer à Saint-Quentin-en-Yvelines ?
Nous étions auparavant basés à La Défense, dans les Hauts-de-Seine. Comme nous n'avons pas cessé de nous agrandir, il a bien vite fallu « pousser les murs ». Pour un motif économique, le maintien sur ce site était devenu difficile. Nous avons alors fait le tour des possibilités qui s'offraient à nous et Saint-Quentin-en-Yvelines a retenu notre attention pour la qualité de son environnement et le côté pratique de ses accès. De plus, du fait de notre précédente implantation, la majorité des collaborateurs résidaient dans l'ouest parisien et mon objectif premier était de ne pas les perdre au cours de ce déménagement.

Travaillez-vous avec d'autres entreprises de Saint-Quentin-en-Yvelines ?
Dans la mesure du possible nous faisons bien sûr travailler ces entreprises… En particulier pour la restauration,

▶



Des magasins de lunettes transformés en grande surface.



Du sur mesure en un temps très court.

l'organisation de réceptions, les agences de voyages, les garages, la décoration florale… Dès que la vie de notre entreprise peut en être facilitée, nous collaborons avec des sociétés locales… et même avec le bureau des élèves du lycée hôtelier à qui nous avons déjà fait appel pour des extras ! Par ailleurs, certains de nos fournisseurs sont aussi implantés dans ce secteur géographique.

Combien de personnes employez-vous dans l'agglomération nouvelle ? Ce chiffre va-t-il évoluer ?
Notre siège social est implanté sur le site de Saint-Quentin-en-Yvelines. Il est appelé « Centre de soutien » car tous les collaborateurs qui s'y trouvent sont au service de nos magasins. Actuellement une centaine de personnes y travaille. Le recrutement est très ponctuel car notre taux de *turn-over* n'est pas très élevé. Dans la majorité des cas, nous privilégions le recrutement d'habitants du secteur car nous avons remarqué que très souvent les départs sont motivés par des temps de trajets trop longs.

Avec quelques autres enseignes, vous avez transformé le magasin de lunettes en grande surface. D'où vient ce nouveau concept ?
L'idée première de GrandOptical était de simplifier l'achat d'une paire de lunettes. Nous avons donc décidé de proposer un très large choix, pour toujours trouver « lunettes à son nez », mais aussi de réaliser les verres sur place, grâce à un laboratoire intégré, pour ne pas obliger le client à se déplacer plusieurs fois.
De cette idée est donc né « l'opticien qui fabrique les lunettes en une heure. » Nous sommes les seuls à pouvoir réaliser cette prouesse technologique grâce à des laboratoires ultrasophistiqués et intégrés dans chaque magasin. Rien n'est laissé au hasard pour obtenir une qualité de haut niveau. Cela requiert un matériel de haute technologie et un savoir-faire tels que personne n'a pu nous suivre dans cette voie. En même temps, nous nous sommes battus pour imposer une qualité de service et un accueil hors du commun. Dans ce secteur qui « ronronnait » un peu, nous avons été précurseurs dans bien des domaines.
Bien sûr, la technologie et la taille des magasins engendrent des coûts tels que nous sommes tenus de faire de gros chiffres d'affaires par point de vente, de dix à quinze fois le volume d'un opticien traditionnel. Cela nous destine à être dans des lieux de fort passage et des villes importantes, de plus de 150 000 habitants. Malgré cela, nous sommes devenus le premier opticien succursaliste en France.


2 500 montures présentées dans les magasins.

Par rapport à vos concurrents, quels sont les principaux arguments de vente de GrandOptical ?
Notre point fort par rapport à nos concurrents est avant tout la réalisation de lunettes en une heure. Se garer en ville ou dans les centres commerciaux est devenu très difficile. Chez GrandOptical, le client n'a pas besoin de revenir une seconde fois pour chercher ses lunettes, le temps de faire une autre course, ou de déjeuner, et son équipement est prêt. Autre argument : le vaste choix, allant des marques les plus prestigieuses aux créateurs originaux, jusqu'aux montures offrant un rapport qualité-prix imbattable. Tous les goûts et tous les budgets s'y retrouvent.
Nous offrons également des services généreux de garantie et d'entretien (au travers de la « garantie de satisfaction totale »), un accueil (café, bonbons, goûters pour les enfants) et des collaborateurs toujours prêts à satisfaire leurs clients sans avoir à en référer à quiconque. Qui plus est, nous proposons des innovations permanentes en matière de produits, comme le verre polarisant qui renvoie le verre solaire classique au rayon des antiquités, ou les montures en aluminium qui surclassent le titane en robustesse et légèreté.

Pouvez-vous nous expliquer le processus de création d'une paire de lunettes ?
Ce processus démarre avec le client. Aidé par nos collaborateurs formés au visagisme, le client va choisir parmi les 2500 montures présentées dans nos magasins celle qui sera adaptée à son visage et à sa correction. Le client sera ensuite conseillé sur le choix et la qualité des verres par rapport à sa correction et à son budget.
Une prise de mesure numérique assistée par ordinateur, permettant de réduire l'erreur humaine à zéro, est ensuite réalisée avant la fabrication des verres sur mesure dans notre laboratoire intégré. Viennent ensuite le découpage et le montage des verres dans la monture choisie par le client, puis la vérification et le réglage… tout ceci en une heure. Lors de la livraison au client, on procède à un ajustage final par rapport à sa morphologie. C'est du sur mesure en un temps très court, grâce à des technologies de pointe.

Vous avez aussi, avec d'autres enseignes, dépoussiéré l'image des lunettes pour en faire un objet de mode. Craignez-vous que cette mode ne disparaisse ?
Les lunettes seront de plus en plus un accessoire de mode. La technicité disparaît : elle va de soi. Les lunettes sont aujourd'hui un élément à part entière de la personnalité de chacun.

Quelle est la proportion des Français qui portent des lentilles de contact par rapport à ceux qui portent des lunettes et cette proportion devrait-elle changer ?
6% des Français portent des lentilles de contact, ce qui est un des plus bas taux parmi les pays développés. Les Français vivent bien avec leurs lunettes. Une tendance forte que l'on voit se développer est le port occasionnel des lentilles, rendu possible par les lentilles journalières (on les garde un seul jour et on les jette, d'où aucun entretien nécessaire) que l'on porte pour une soirée, un match de tennis… La lentille journalière est la vraie révolution en contactologie. Elle permet de gérer son envie de porter des lentilles comme on veut, sans contrainte ni entretien. C'est la lentille facile pour tous.


Un laboratoire sophistiqué et intégré sur chaque lieu de vente.

Du fait de la pyramide des âges en France, vous travaillez dans un secteur très porteur, mais l'innovation est aussi pour vous le nerf de la guerre. Dans quelle direction va la recherche en matière de lunettes ?
La population française vieillit et ce qui n'est pas bon pour le système des retraites l'est pour les lunettes. Tout le monde doit un jour, entre 45 et 55 ans, s'équiper pour pallier la perte progressive de la capacité de l'œil de voir de près, ce que l'on appelle la presbytie.
La grande innovation du passé fut le verre progressif qui évite d'avoir deux paires de lunettes ou des double-foyers disgracieux. Aujourd'hui, le verre progressif est devenu le standard d'équipement des presbytes, mais il fallait encore innover pour le rendre le plus possible en adéquation avec le porteur. A GrandOptical, après cinq années de recherches intensives, nous avons mis au point le PPS (« *Personal progressive synchrone* »). C'est le seul outil au monde qui permet d'analyser le comportement du client lors de l'utilisation de ses lunettes (mouvements de tête, des yeux, des bras) et de proposer ensuite un verre progressif totalement personnalisé. Avec cette nouveauté, la satisfaction de nos clients presbytes augmente. C'est vraiment extraordinaire.
Globalement, l'innovation est en permanence au cœur de nos préoccupations, tant dans les systèmes de prises de mesure, pour objectiver au maximum les données, que dans les technologies de fabrication du verre. Nous avons d'ailleurs à Guyancourt un laboratoire de Recherche & Développement ultramoderne. L'objectif est toujours le même : rendre le port de lunettes le plus simple et le plus agréable possible à nos clients.

Que pensez-vous des progrès qui sont faits dans la chirurgie de l'œil ? Ont-ils un impact sur votre secteur ?
Les opérations des défauts visuels représentent une véritable avancée pour les clients. Quel myope n'a pas rêvé de se réveiller le matin et d'y voir clair à l'ouverture de ses paupières ? Je ne vois dans la chirurgie de l'œil que des impacts positifs pour notre secteur d'activité car nous progressons chaque fois que nous allons vers une satisfaction plus grande du client.
Il y a vingt ans de cela, on mettait pour la première fois des implants pour remplacer le cristallin lors des opérations de la cataracte. Depuis, les opticiens ne font bien sûr plus ces gros verres loupes qui coûtaient très cher et c'est un bonheur de constater que les personnes concernées n'ont plus à mettre ces gros verres difficiles à supporter. Notre mission est de proposer la meilleure solution pour bien voir. Tout ce qui va dans ce sens est positif.

Comment envisagez-vous l'avenir de votre entreprise ? Passe-t-il par la diversification ?
Le secteur est porteur et notre philosophie, résolument tournée vers la satisfaction et le plaisir de nos clients, est une stratégie gagnante à long terme. Tant que GrandOptical sera composé d'hommes et de femmes ayant la passion du service, nous continuerons à conquérir des parts de marché. Et nous avons encore à nous faire connaître de millions de Français. Pourquoi se diversifier ? Faisons très bien ce que nous savons faire, améliorons-nous sans cesse, ce sont déjà des buts passionnants. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Europe et management

L'AFDEE aide les PME à s'ouvrir à l'Europe



Joseph de Souza
« Après l'Europe de l'acier, du libre-échange des biens et de la libre circulation des personnes, il est temps de faire l'Europe des PME-PMI ».

Après quatre années d'existence, l'Association française des dirigeants d'entreprises en Europe (AFDEE) multiplie les opérations de développement au niveau local, national et européen. Son ambition : accélérer l'ouverture des PME et PMI françaises à l'Europe. Pour son président, Joseph de Souza, les atouts des entreprises françaises sont nombreux. Échanges et rencontres entre adhérents doivent permettre de les exploiter au mieux.

SQY Entreprises : L'AFDEE a pour objectif d'aider les PME et PMI à s'ouvrir à l'Europe. Quelle idée forte a poussé à sa création ?

Joseph de Souza : Une idée simple : si l'Europe du libre-échange est une réalité pour les grands groupes internationaux, ce n'est pas encore le cas pour nos PME. Après l'Europe de l'acier, du libre-échange des biens et de la libre circulation des personnes, il est temps de faire l'Europe des PME-PMI. Ce travail qui s'opère au-delà de toute contrainte politique ou syndicale peut se résumer en ces termes : information, formation des dirigeants, recherche de partenaires, recherche de fonds européens, assistance aux projets de développement d'entreprises, développement culturel et professionnel de nos jeunes… Notre cheminement se poursuit grâce à la volonté des dirigeants de PME-PMI ayant adhéré à notre démarche et qui s'investissent bénévolement dans le fonctionnement de l'association.

Quels types d'opérations menez-vous dans la cadre de l'AFDEE?

Nos opérations de développement se situent au niveau local, national et européen. Au niveau local, il s'agit de réunions régulières au cours desquelles les adhérents échangent et partagent leurs informations. Il s'agit aussi de déplacements à Bruxelles ou dans d'autres pays européens pour écouter, rencontrer et s'informer. Ces opérations permettent à nos dirigeants de PME-PMI d'envisager des développements en tirant profit de l'expérience des autres.

Au niveau national, l'action de l'AFDEE passe par des délégués régionaux qui sont répartis un peu partout dans l'Hexagone. Le nombre de ces délégués augmente sans cesse : en juin dernier, c'est à Avignon qu'une nouvelle délégation a vu le jour avec une vingtaine de chefs d'entreprises convaincus du bien-fondé de notre approche. Un nouveau délégué a par ailleurs été nommé à Lyon, une métropole économique de premier plan où notre association doit être bien représentée. De plus, de nombreux contacts ont été noués avec la Commission économique de l'Assemblée nationale, avec des chargés de mission dans les régions et les départements, avec des organismes tels que l'Anvar, la DRIRE, le CFCE…

Vous êtes également présents à l'échelle européenne ?

L'AFDEE participe bien évidemment aux réunions de l'Association des PME-PMI organisées en collaboration avec l'ESBA *(« European small business association »)*. Des journées de travail sont organisées avec des chargés de mission de la Commission européenne, des contacts sont régulièrement pris avec des acteurs économiques d'autres pays européens comme le Portugal, la Bulgarie, l'Espagne et l'Italie… mais aussi avec d'autres pays tels que la Russie, la Chine, l'Ukraine, le Congo ou la Syrie dans lesquels de nombreux projets naissent avec des PME françaises.

Après quatre années d'existence de l'association, quel est votre bilan ?

L'AFDEE a permis à de nombreuses PME de s'inscrire dans un réseau d'affaires où la convivialité et le respect sont de rigueur, sans débat politique ou syndical. Cela leur a permis de se faire connaître de leurs pairs et de développer leur zone d'influence commerciale, mais aussi, pour d'autres, de planifier une véritable dimension européenne en s'appuyant sur notre organisation. L'AFDEE leur donne une nouvelle vision de l'Europe pour leur développement en leur apportant des contacts, une assistance dans la recherche de partenaires et de fonds européens, un accompagnement juridique et opérationnel lors de leur implantation dans d'autres pays…

Comment évolue le nombre de vos adhérents ?

À cause de la situation économique, le nombre d'adhérents en France est actuellement stable (environ 80). C'est un changement par rapport aux premières années, quand ce chiffre croissait de façon spectaculaire. Nous avons aussi perdu des adhérents suite à des dépôts de bilan. Et nous n'avons pas de « commerciaux » salariés de l'association, ou de permanents pour « vendre » ou gérer l'AFDEE, comme d'autres organisations. Reste qu'en 2003, l'activité de l'association a été soutenue afin de bien préparer l'avenir. Quant à notre réseau européen, il affiche quelques deux millions de PME-PMI adhérentes au sein de la Communauté en associant la CEAPME et l'ESBA. Ce chiffre est un message très fort pour nos partenaires, adhérents et futurs adhérents.

Comment le bureau de l'association a-t-il été composé ?

Notre bureau a été remanié fin 2002 avec l'arrivée d'un nouveau vice-président, et la nomination d'un nouveau secrétaire général. Le bureau est composé aujourd'hui de cinq personnes au lieu de quatre en 2002.

Selon vous, les PME-PMI françaises ont-elles des handicaps à surmonter pour se développer en Europe ?

C'est une question importante. 90% des PME françaises comptent moins de dix salariés, mais je ne pense pas que la taille soit un handicap. Il s'agit d'un problème culturel plus qu'autre chose : la barrière de la langue, mais aussi la crainte de l'inconnu, des problèmes juridiques, administratifs ou de fiscalité… Or nos atouts sont énormes. A l'AFDEE, nous souhaitons que nos PME soient conquérantes. Nous avons des solutions et souhaitons les partager avec le plus grand nombre. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

PININFARINA ROULE À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

C'est désormais effectif. Le groupe Lagardère vient de conduire la cession de ses activités d'ingénierie automobile au carrossier et designer italien Pininfarina. Les négociations annoncées en juin dernier entre Lagardère SCA et Pininfarina pour « *l'acquisition des activités d'ingénierie, d'essais, d'avant-projets et de prototypes de Matra Automobile ont été conclues avec succès* », a indiqué le groupe français. Cette cession, qui permettra certainement de sauvegarder la plupart des emplois du site Matra de Pissaloup à Trappes, est une bonne nouvelle pour le bassin d'activités de Saint-Quentin-en-Yvelines. Vu l'envergure et la notoriété de Pininfarina, on peut imaginer des projets de développement. Pininfarina, carrossier depuis sa fondation en 1930, concentre la majeure partie de ses activités dans l'automobile. Père du style des Ferrari et de la dernière berline Maserati Quattroporte, Pininfarina est également réputé pour son ingénierie et la production de certaines voitures pour le compte de groupes comme Peugeot ou Mitsubishi.



DEUXIÈME ÉDITION DU SIMI EN DÉCEMBRE

Le Salon de l'immobilier d'entreprise (Simi) se tiendra cette année les 9 et 10 décembre au Palais des Congrès, à Paris. Pour sa deuxième édition, ce salon rassemblera environ 150 exposants (promoteurs, collectivités locales…). Près de 5 000 visiteurs sont attendus. Comme en 2002, le SAN y donne rendez-vous aux entreprises, investisseurs, promotteurs et commercialisateurs, sur son stand (A 25 - Hall Passy - Niveau 1). À noter qu'au cours de ce salon, plusieurs conférences et débats auront lieu sur le thème de l'immobilier d'entreprise.

Renseignements au 01 41 33 08 08.

Site : www.simiparis.net



Endoscopie

Karl Storz installe son siège social à Saint-Quentin-en-Yvelines

Fabricant d'appareils et d'instruments médicaux depuis près de 50 ans, la société Karl Storz se développe rapidement à l'échelle mondiale. Elle a choisi Saint-Quentin-en-Yvelines pour y installer son siège social en France, précisément à Guyancourt. Michel Coville, directeur général, évoque les activités de son entreprise et ses projets.





Des appareils médicaux pilotés par ordinateur.



Une chirurgie « mini-invasive ».

SQY Entreprises : Quelles sont les activités de Karl Storz à travers le monde ?

Michel Coville : La société Karl Storz, créée en 1945 par Monsieur Karl Storz, est leader mondial dans le domaine de l'équipement endoscopique. Notre siège social, basé à Tuttlingen en Allemagne, compte aujourd'hui 23 filiales et 5 unités de production dans le monde entier. La filiale Karl Storz Endoscopie France vient de quitter Villepinte pour s'installer sur un terrain de 11 000 m², dans un nouveau complexe près du technopôle de Guyancourt. 97 personnes y travaillent actuellement.

Quelle est, brièvement, l'histoire de cette société ?

Monsieur Karl Storz a commencé la production en 1945. Dans la maison de ses parents, il a développé des sources de lumière et des optiques qui ont révolutionné le monde de l'endoscopie. Il a également déposé quelque 400 brevets et modèles à travers le monde. À sa mort en 1996, sa fille Sybil lui a succédé à la tête de l'entreprise familiale. Elle a su adapter les priorités de la société Karl Storz à l'évolution du marché de l'endoscopie avec la même intuition que son père. Sybil Storz continue à développer de nouvelles techniques chirurgicales en étroite collaboration avec les chirurgiens.

Concrètement, qu'est-ce que l'endoscopie ?

L'endoscopie est l'art de regarder à l'intérieur du corps humain, soit en passant par les voies naturelles, soit en pratiquant de minuscules perforations. Un endoscope (en fibres optiques), relié à un générateur de lumière, est introduit dans le corps humain. Des instruments peuvent pénétrer de la même manière, permetant au chirurgien de pratiquer une chirurgie que l'on appelle « mini-invasive ».

Pouvez-vous nous donner des exemples de réussites médicales auxquelles vos produits participent ?

Dans les années 70, les gynécologues ont réalisé les premières interventions endoscopiques dites « cœlioscopie ». Cette technique s'est développée dans le domaine de la chirurgie digestive, notamment pour l'ablation de la vésicule. Le perfectionnement du matériel a permis une évolution dans d'autres domaines tels que la neurochirurgie, les chirurgies cardiaque et vasculaire, la chirurgie de la colonne vertébrale…

Comment évoluent vos activités par rapport aux changements rapides de l'informatique ?

Notre activité est directement liée à l'informatique dans le domaine de l'imagerie médicale et de la gestion des appareils médicaux qui sont aujourd'hui pilotés par ordinateur « SCB » (Storz communication bus). Nous fabriquons et commercialisons un système nommé AIDA (archivage d'images et de données avancé). Ce système permet l'enregistrement instantané de clichés et de séquences vidéo préopératoires (sous forme numérique). Ainsi, nous conservons la traçabilité afin de compléter les dossiers médicaux. Le système SCB permet aussi de commander à distance les appareils électroniques, à partir du champ stérile du bloc opératoire, pour une utilisation plus rapide et plus performante.

Quels efforts consacrez-vous à la recherche, très importante dans votre secteur ?

Il existe dans le monde cinq cellules « Recherche & Développement », dont une en France. Elles sont en rapport constant avec les principaux chirurgiens du monde entier, pour développer des prototypes, du dessin à la fabrication.

Pourquoi avoir choisi Saint-Quentin-en-Yvelines pour votre siège social en France ?

Pour différentes raisons : la présence de diverses entreprises travaillant dans le domaine médical, la proximité de l'aéroport d'Orly et des transports publics, le développement de la ville nouvelle et celui du pôle technologique.

Votre entreprise est-elle en phase d'embauche ?

Non, plus pour le moment, notre système de relais ayant dû être mis en place avant notre déménagement, en juillet dernier. Mais, compte tenu de notre croissance, il est possible d'envisager dans les mois à venir des recrutements aussi bien en techniciens qu'en administration des ventes et en force de vente. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Spectométrie

L'immeuble Amplitude accueille la société Waters

L'immeuble Amplitude, inauguré en juin dernier en présence de François Deligné, maire de Guyancourt, et de Robert Cadalbert, président du SAN, accueille un leader mondial.

Situé près du rond-point des Sangliers, ce nouveau bâtiment de 5 500 m² sur trois niveaux est entièrement occupé par la société Waters, leader mondial en systèmes de chromatographie liquide haute performance (HPLC) et de spectrométrie de masse, qui a signé un bail de neuf ans. Notons que la technique HPLC est une méthode d'analyse chimique consistant à séparer les constituants d'un mélange. La spectrométrie de masse, technique de détection extrêmement sensible, permet de déterminer les constituants moléculaires d'un composé chimique. Les systèmes conçus par Waters sont utilisés en chimie pour des applications de dosage ou de purification. *« Nous sommes fiers de continuer d'accueillir de nouvelles entreprises »*, a déclaré François Deligné lors de l'inauguration de cet immeuble conçu par le cabinet d'architectes Arte Charpentier et associés – bien connu pour ses réalisations en ville nouvelle –, réalisé par la société SEMIIC Promotion et financé par CORIO. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



Un immeuble de trois niveaux pour un seul occupant.



Conseils

UN RÉSEAU D'ENTRAIDE POUR LES ENTREPRISES

La Maison de l'entreprise a su fédérer un important réseau de partenaires régionaux pour mettre à la disposition des entreprises de la région des interlocuteurs et des spécialistes de tous domaines. D'autres aides – notament européennes – peuvent être octroyées. Petit guide à l'attention des entrepreneurs avisés.

« Nous offrons un lieu unique où le dirigeant d'entreprise ou le créateur trouve une palette de compétences », résume Jean-Luc Mairot, directeur de la Maison de l'entreprise, pour expliquer la fonction de cette structure, créée par le SAN en septembre 1999. Qu'il soit porteur d'un projet ou déjà chef d'entreprise, le bénéficiaire sera reçu par un conseiller qui, le plus souvent, l'orientera ensuite vers un ou plusieurs spécialistes : expert-comptable, avocat ou autre expert. Ce conseiller a ici une caractéristique particulière : il est gratuit ! La Maison de l'entreprise ne se pose pourtant pas en monopole du conseil à l'entreprise. *« Notre objectif est aussi de fédérer les acteurs économiques de notre territoire,* explique Jean-Luc Mairot, *comme la CCI de Versailles, la Chambre des métiers, les clubs d'entreprises* (voir page 21) *ou bien encore les professionnels du conseil et du financement. »*

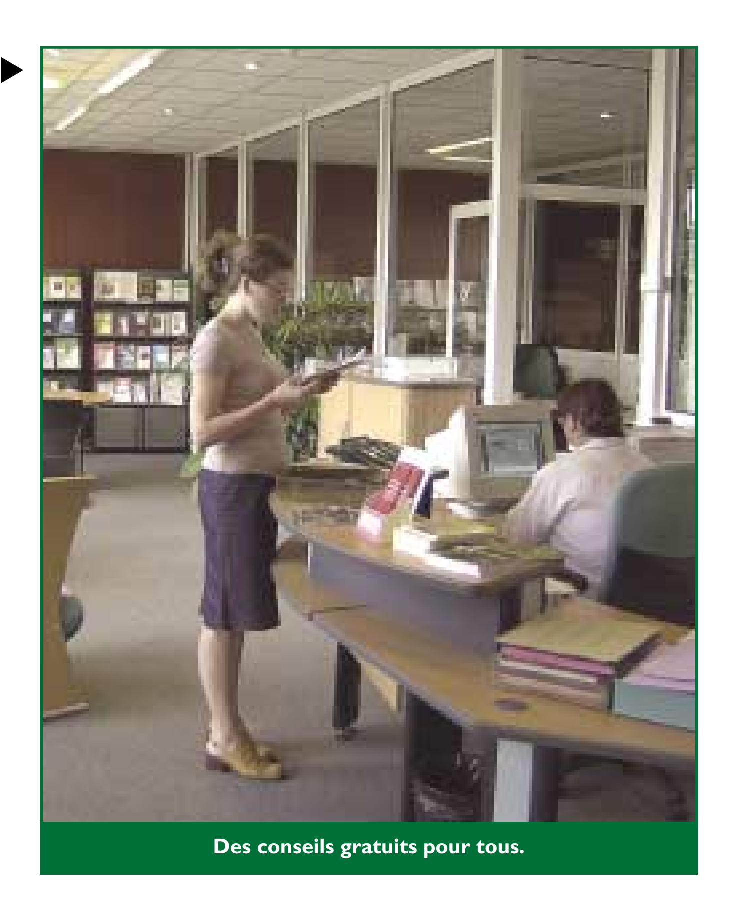


Jean-Luc Mairot, directeur de la Maison de l'entreprise :
« Fédérer les acteurs économiques de la région ».

Plus de 250 dossiers de création d'entreprise instruits par an

Son action ne se borne d'ailleurs pas au conseil puisque la Maison de l'entreprise entretient également une animation permanente de la vie économique locale. Des réunions à thème ont lieu régulièrement, organisées avec les autres acteurs de la vie économique locale. Les sujets abordés sont variés : gestion du domaine Internet « .fr » (avec l'Afnic, bien sûr), retraites complémentaires, protection des innovations, limitation des dépenses d'énergie, présentation de la loi de finances, aides à l'export... En juin dernier a eu lieu la deuxième édition de la Journée de l'entreprise, où les entrepreneurs ont pu rencontrer des représentants de banques, de cabinets d'avocats, d'université, de France Télécom, du Medef…
Début 2003, le cinquième concours de la création et de la jeune entreprise a connu un franc succès avec 60 candidats, soit deux fois plus que pour l'édition précédente. La qualité des six lauréats – que nous présentons pages 24 à 26 –




Des conseils gratuits pour tous.



Les deux tiers de la clientèle de la Maison de l'entreprise sont des créateurs.

démontre bien l'intérêt de ce genre de coups de pouce. Elle confirme la qualité générale des dossiers montés par les créateurs d'entreprise qui constituent les deux tiers de la clientèle de la Maison de l'entreprise. *« Il nous arrive de dissuader un créateur dont le projet ne semble pas viable aux experts,* rapporte Jean-Luc Mairot*, mais ces cas restent minoritaires. »* Il constate une évolution du profil des créateurs d'entreprises : *« Aujourd'hui, les conditions économiques sont difficiles et nous rencontrons beaucoup de salariés inquiets pour leur emploi et qui veulent monter leur propre affaire. »*
Quantitativement, les chiffres de la Maison de l'entreprise ne peuvent avoir valeur de statistiques régionales, mais elles donnent une certaine mesure de la production de nouvelles entreprises. Entre 250 et 300 dossiers de création d'entreprises sont instruits chaque année. Après quatre ans de fonctionnement, ce chiffre atteint 940 (à fin mai 2003). Le suivi des dossiers montre que 236 d'entre eux ont pour l'instant effectivement conduit à la création d'une entreprise, pour un total de 401 emplois (ces données ne concernent pas exclusivement Saint-Quentin-en-Yvelines car l'action de la Maison de l'entreprise tend à s'étendre assez largement).

Un soutien pendant les périodes critiques

Les porteurs de projets ne sont bien sûr pas les seuls à pousser la porte d'organismes comme la Maison de l'entreprise. *« Nous intervenons dans toutes les phases de la vie d'une entreprise, y compris les moments de difficulté, voire même de cessation d'activité,* précise Jean-Luc Mairot*. Nous observons une augmentation de la demande émanant de jeunes entreprises. Il s'agit en général d'une période critique où l'entreprise doit souvent se repositionner. »* Plus de 150 sociétés en difficulté ont ainsi fait appel à la Maison de l'entreprise depuis sa création.
Une fois leur vitesse de croisière atteinte, les entreprises ont toujours besoin de services. *« Pour les conseils, les PME et les TPE sont largement majoritaires,* note Jean-Luc Mairot*, mais lorsque nous organisons par exemple une journée sur l'import-export, nous intéressons aussi les grandes entreprises. »* Les réunions thématiques accueillent ainsi des sociétés de toutes tailles. Aux côtés du Medef-Yvelines Sud, organisateur traditionnel de journées de ce type, on trouve aussi la CCI, l'Association française de dirigeants d'entreprises en Europe, les banques et des associations comme Business Net… Certaines de ces réunions, qui ne sont pas les moins importantes, consistent uniquement à faire se rencontrer les chefs d'entreprise.

Outil de recherche

C'est dans le même but qu'a été créée la Bourse des compétences, un outil utilisable sur le site Internet du SAN, et qui permet de rechercher une entreprise spécialiste d'un domaine, ou à l'inverse, recherchant une compétence particulière. Et parce qu'il est toujours plus efficace de se rencontrer, ce service est prolongé par des forums thématiques entretenus par les entreprises elles-mêmes. Grâce à cet environnement, l'entreprise, grande ou petite, peut trouver des interlocuteurs disposés à l'aider ou à la conseiller. Ensuite, à elle de jouer ! ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

UN CLUB POUR CONSEILLER LES CRÉATEURS

Depuis plus de vingt ans, le Club des créateurs d'entreprises, installé à Versailles, rassemble de jeunes entrepreneurs. Aux réunions informelles de ses débuts ont succédé des aides au financement et des prestations de conseil.

« Nous organisons au moins une manifestation par mois, mais plus souvent deux ou trois », déclare Janine Meurin, présidente du Club des créateurs d'entreprises au sujet de l'activité de cette association à but non lucratif. Elle ajoute : *« À sa création, en juin 1981, le club organisait des réunions informelles, pour que les dirigeants échangent leurs expériences. Ensuite, nous avons planifié des réunions thématiques. »* Et parce que le souci numéro un de l'entrepreneur est le financement, la plus régulière d'entre elles s'appelle « Invest-Y » et a suscité la mise en place d'une activité à part entière : l'analyse des dossiers présentés par les entrepreneurs recherchant des investisseurs. Les uns et les autres peuvent ensuite se rencontrer lors de ces soirées. *« Comme une famille,* explique Janine Meurin*, une entreprise doit disposer de plusieurs sources de financement, entre l'apport personnel, les emprunts, les aides et les prises de participation. Nous intervenons pour harmoniser l'ensemble de ces sources. »*


Pour que les dirigeants échangent leurs expériences.

Des stratégies pour le développement de l'entreprise

Le Club reçoit des dossiers concernant des projets de plus en plus importants et en général bien conçus. Mais il leur manque souvent une vraie stratégie commerciale à long terme. *« L'idée de base vient souvent d'un technicien, compétent dans son domaine mais pas forcément manager. Nous devons régulièrement expliquer qu'il est impossible de développer une idée de génie tout seul. Il faut trouver des stratégies pour la commercialisation et pour le développement de l'entreprise, mais elles doivent aussi être proportionnées aux moyens disponibles »,* souligne la présidente.
Une fois lancées, les entreprises ne quittent pas le Club : certaines sont membres depuis plus de dix ans. Après avoir été conseillées, elle deviennent à leur tour conseillères et partagent leurs expériences avec les plus récentes. Le Club cherche aussi à mobiliser des experts de tous secteurs, disposés à donner un peu de leur temps pour accompagner ces entreprises débutantes. *« Il suffit parfois de quelques mots pour éviter à un chef d'entreprise de faire le mauvais choix »,* conclut Janine Meurin. Message transmis…

Voir rubrique CONTACTS p.46


Janine Meurin, présidente du Club des créateurs d'entreprises :
« Éviter au chef d'entreprise de faire des mauvais choix ».

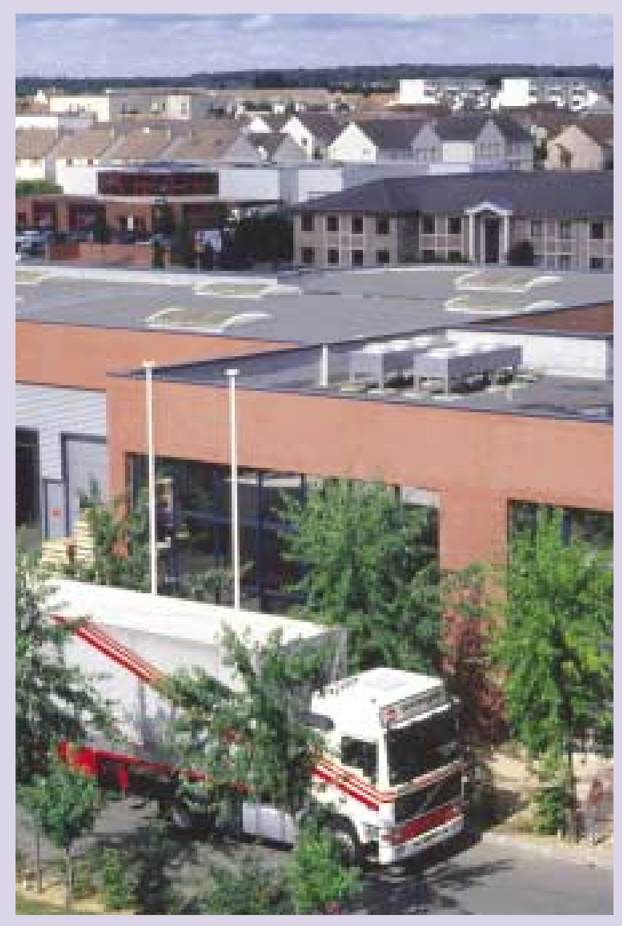
N'OUBLIEZ PAS L'EUROPE

« Peu d'entreprises françaises vont chercher des aides européennes ; elles imaginent que les démarches sont trop compliquées », témoigne Louis-Marie Chaillet, un des fondateurs de la société de conseil **ActiOrg** (lauréate du concours des porteurs de projets et des créateurs d'entreprise). Du coup, sa société ajoute au catalogue de ses services une aide au montage de dossiers de demande d'aide financière. Voilà donc une première adresse possible (voir page 46), tout comme celle de l'ADFEE, que vous retrouverez en page 14.

L'entreprise pourra aussi utilement se renseigner auprès des **Euro Info Centres**. Souvent abrités dans les Chambres de commerce et d'industrie, ils centralisent les informations sur toutes les aides. Il en existe 26 en France, dont 9 en Ile-de-France. La plus proche est hébergée à la CCI de Versailles et collabore avec les autres acteurs de l'économie locale, comme la CCI bien sûr, mais aussi la Maison de l'entreprise et la section locale du Medef. Un site Internet détaille les aides et le fonctionnement de ces Euro Info Centres. La masse d'information en ligne a de quoi impressionner. Pour accéder directement aux informations pratiques sur les aides financières et sur les Euro Info Centres, suivez le guide : rendez vous sur le site www.info-europe.fr. Sur la page d'accueil, cliquez sur « Fiches Europe ». Sur la nouvelle page, cliquez sur « Sommaire des fiches Europe » puis sur « Entreprises, marché intérieur ». Pour des informations sur les aides financières, cherchez le paragraphe « Europe au quotidien » et cliquez sur « PME : obtenir une aide européenne » Pour en savoir plus sur les Euro Info Centres, trouvez le paragraphe « Institutions et grands textes » et cliquez sur « Euro info centre-EIC ».

Bien sûr, la **CCI de Versailles** ou la **Maison de l'entreprise** fournissent elles aussi renseignements et conseils. Vous pouvez également commencer par consulter le résumé ci-contre, exposant de manière synthétique la gamme des aides disponibles.

Voir rubrique CONTACTS p.46



ZA de Voisins-le-Bretonneux.
Se faire aider pour monter un dossier de prêt.



ZA de Trappes-Elancourt.
Obtenir une aide européenne, une démarche moins compliquée qu'on ne l'imagine.

LES AIDES EUROPÉENNES

- **Prêts :**
  Des prêts à taux préférentiels sont accordés aux PME par la Banque européenne d'investissement (BEI).
- **Aides à l'innovation et à l'usage du capital-risque :**
  La Commission européenne peut intervenir de plusieurs manières pour aider des PME porteuses d'un projet réputé innovant ou de haute technologie, avec les ressources financières de la BEI et du Fonds européen d'investissement (FEI). Elle peut accorder des prêts à moyen et à long terme, apporter sa garantie pour des opérations financières et prendre elle-même une participation dans la constitution du capital-risque. Les programmes concernés ont pour nom « I-Tec » (soutien des investisseurs en capital-risque), « Innovation-2010 » (reconduction du programme I-2000 d'aide aux PME innovantes), et « Guichet d'aide au démarrage » créé par le Mécanisme européen pour les technologies (aide à l'accès au capital-risque au moment de la création d'une PME innovante).
- **Développement d'entreprises conjointes transnationales :**
  Une aide financière spécifique, apportée par un réseau de banques, est prévue pour les PME implantées dans plusieurs pays de la Communauté européenne. Il s'agit du programme JEV *(Joint european venture)*.
- **Investissement dans le développement durable :**
  Des prêts bancaires à taux préférentiels sont accordés à des PME investissant dans la protection de l'environnement, dans le cadre du projet Croissance et environnement.
- **Aide aux investisseurs :**
  La Commission européenne veut aider ceux qui aident… Elle soutient les investisseurs apportant des garanties financières aux PME.

DÉFINITION EUROPÉENNE DE LA PME

Critères	Micro-entreprise	Petite	Moyenne
Nombre de salariés	< 10	< 50	< 250
Chiffre d'affaires annuel	Non pris en compte	< 7 M	< 40 M
ou total bilan	Non pris en compte	< 5 M	< 27 M
Indépendance		Pas plus de 25 % du capital détenu ou des droits de vote par une ou plusieurs entreprises qui ne sont pas elles-mêmes des PME	

Source : CCIV

ADRESSES ET CONTACTS UTILES



MAISON DE L'ENTREPRISE
Jean-Luc Mairot, directeur
Quai François Truffaut
Bâtiment Médiathèque
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél : 01 39 30 51 30
Mail : m.entreprise@san-sqy.fr
Site : www.san-sqy.fr
Sur la page d'accueil, cliquez dans le menu supérieur sur « Vie économique ». Parmi les rubriques figurent « La Maison de l'entreprise » et « La Bourse des compétences ».

CLUB DES CRÉATEURS D'ENTREPRISES
Janine Meurin
25, rue du Maréchal Foch
78000 Versailles
Tél : 01 39 02 75 75
Site : www.clubdescreateurs.com

MEDEF-YVELINES SUD
Bernard Hagège
54, rue du Maréchal Foch
78000 Versailles
Tél : 01 39 50 61 12
Site : www.medef.fr

CCI
23, avenue de Paris
78000 Versailles
Tél. : 01 30 84 78 78
Fax : 01 39 02 03 99
www.versailles.cci.fr

EURO INFO CENTRE
Même adresse que la CCI
Tél. : 01 30 84 79 72
Mail : eicfr271@iledefrance.cci.fr
Site : www.info-europe.fr

AFDEE
Association française des dirigeants d'entreprises en Europe
34, rue des Peupliers
78960 Voisins-le-Bretonneux
Tél : 01 40 58 35 35 (à Paris)
Site : www.afdee.asso.fr

Concours des créateurs d'entreprises : LES SIX LAURÉATS

Le jury du cinquième concours des porteurs de projets et des créateurs d'entreprises a choisi six lauréats exemplaires parmi soixante candidats. Leurs points communs ? Une idée originale, un projet réaliste et un dossier solide. Portraits.

Les idées novatrices n'ont pas manqué lors du cinquième « concours de la création des jeunes entreprises », organisé par la Maison de l'entreprise. Les ambitions non plus : les lauréats partent sans frémir à l'assaut de marchés concurrentiels, comme les services informatiques, le contrôle de la qualité de l'eau, le conseil aux entreprises… Aucun n'est novice et tous abordent leur métier avec professionnalisme. Avec soixante candidats - deux fois plus qu'en 2002 -, ce concours a souligné le dynamisme des entrepreneurs locaux. Voici les six lauréats répartis en deux catégories : « jeunes entreprises » et « porteurs de projets. » ■

« Jeunes entreprises »

Memlog : un service informatique sur mesure



Cette jeune pousse fondée en novembre 2000 a déjà séduit de grandes entreprises sur un marché pourtant concurrentiel. Société de service informatique (« SSII »), Memlog propose une panoplie de prestations à la carte : techniciens, développement de projets, conseil, intégration d'architectures… L'équipe permanente est réduite : Memlog travaille par délégation de personnel embauché à la demande. Née au début d'une période difficile, Memlog a survécu, augmentant même de 75 % son chiffre d'affaires entre sa première et deuxième année. *« Si nous avions fondé la société un an plus tard, la situation aurait été difficile »*, admet Valéry Catalogne, la fondatrice. Aujourd'hui, la société poursuit son expansion et occupe un nouveau créneau avec Memgolf, un *« PGI »* (progiciel de gestion intégré) pour golf qui sert à gérer l'activité d'un terrain de golf, à la manière d'autres PGI conçus pour un métier particulier. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Decorate : des vitrines à louer

En août 2001, Patricia Pélissier imagine un kit de décoration pour vitrines, les commerçants cherchant à animer leurs boutiques avec des décorations provisoires, et non plus seulement à Noël. Ils les réalisent eux-mêmes avec les moyens du bord ou bien s'adressent à des décorateurs spécialisés et onéreux. *« Notre solution est moins coûteuse »*, argumente Patricia Pélissier. Parce qu'elle a déjà travaillé dans ce sec-



teur, elle a su concevoir des kits pour bijoutiers et opticiens et réaliser ensuite un catalogue sur CD-Rom, regroupant quatre cents de ses créations. Elle sillonne la France pour proposer ses décorations. Aujourd'hui, sa clientèle se répartit sur tout le territoire. Patricia Pélissier fabrique elle-même ses kits, les répare et en créée pour une prochaine cible : les boulangeries. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

AJ Plus et AJC-Services : une union réussie

Originale, la création d'AJC-Services en 2000, ressemble à une greffe : la nouvelle société est venue épauler une entreprise existante, AJ Plus. Et il n'y a eu aucun rejet : le chiffre d'affaires global a été multiplié par 3,5 en deux ans.

Fondée par Laurent Pineau en 1993, AJ Plus commercialisait du matériel d'imprimerie et de reprographie et en assurait le dépannage. En 1999, Pierre Cornu, dans le métier de l'imprimerie depuis longtemps, veut créer son entreprise mais réalise qu'il n'y parviendra pas seul. D'une discussion avec Laurent Pineau naît l'idée de créer AJC-Services, une société de maintenance des matériels vendus par AJ Plus.

« Notre stratégie est de fidéliser la clientèle par le support technique », explique Pierre Cornu qui apporte un atout supplémentaire dans sa besace : ses bonnes relations avec AB.Dick, un grand fabricant américain.

AJC-Services est devenu son distributeur pour la France. *« Nous proposons grâce à eux du matériel numérique à un tarif bas. »* Les clients visés : les grandes administrations, comme la présidence de la République. Les services du Premier ministre ont déjà recours à leurs services. AJ Plus et AJC-Services vendent aussi du matériel de façonnage (coupe du papier, agrafage, etc). ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



« Porteurs de projets »

Mon film à moi : faites votre ciné en DVD



Passionnée de cinéma, c'est en professionnelle de l'image que Nathalie Kobarynka a créé sa société « Mon film à moi » avec l'idée d'exploiter les possibilités du DVD pour proposer des montages vidéo originaux à des particuliers et des entreprises. *« Les gens ont accumulé quantités de films sur des supports variés*, explique-t-elle, *or, ils ne les regardent presque plus car l'appareil de lecture a disparu ou parce que c'est long ! »* Mais lorsque ces vieilles images sont numérisées, montées avec talent et gravées sur un DVD, tout change. *« Expurgés de leurs images inutiles, avec un menu pour accéder aux scènes, les films amateurs deviennent bien plus intéressants. »*

Cette ancienne monteuse qui a l'expérience du documentaire, de la publicité et de la communication événementielle va plus loin : *« Pour les vingt ans d'une femme, j'ai réalisé un film avec des séquences la montrant à différentes époques de sa vie, auxquelles j'ai ajouté des images de sa mère, aux mêmes âges. »* Nathalie Kobarynka filme aussi les mariages, mais en innovant : les invités des mariés sont interviewés sur le DVD de l'événement. Aux entreprises (*« je m'adresse surtout aux PME »*, précise-t-elle), elle propose des reportages complets, à des tarifs compétitifs. Avec des idées à revendre et son bon dossier, Nathalie Kobarynka a gagné un hébergement gratuit à Promopole. *« C'est exactement ce qu'il nous fallait et, en plus, nos voisins sont tous des clients potentiels ! »*, se réjouit-elle. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

« Porteurs de projets »

Aquae+ : l'eau dans l'œil d'un scientifique

L'hydrobiologie appliquée, c'est l'activité d'Aquae+. Elle consiste à évaluer la qualité de l'eau des rivières ou des lacs par l'analyse des organismes vivants et à proposer des mesures de restauration.
La clientèle ? Des gestionnaires d'étangs voués à la pêche, des piscicultures, des organismes en charge d'espaces naturels, des collectivités territoriales... Le marché ? Enorme et en croissance régulière : les conseils généraux ont augmenté leurs dépenses liées à l'environnement de 9,3 % entre 1996 et 1999. L'eau représente le premier poste, avec, selon une étude récente, 60 % des dépenses liées à l'environnement.
Gérard Masselot joue de son atout : il sort du Muséum d'histoire naturelle. Sa double formation scientifique et pratique (il est aussi ingénieur-écologue) lui a permis de mettre au point un outil d'analyse particulièrement fin. *« D'habitude, on reconnaît les organismes au niveau de la famille. Mais, au sein de l'une d'entre elles, des espèces ont des modes de vie très différents. Ma méthode descend au niveau des espèces. »*



La formation constitue le deuxième volet de ses activités. *« Partout en France, au niveau local, les responsables sont très demandeurs d'une formation à l'écologie aquatique, tout comme les associations de pêche »*, observe Gérard Masselot, qui dispose ainsi de deux cordes à son arc... ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

ActiOrg : un acteur de l'organisation

Après une longue pratique de postes opérationnels, les trois fondateurs d'ActiOrg ont transposé leur savoir-faire en matière de conduite de projets, d'organisation des processus et de démarches dite « QSE » (qualité, sécurité, environnement). L'assistance aux entreprises va de l'identification des processus-clefs jusqu'à la mise en place de la nouvelle organisation. ActiOrg veut accompagner les entreprises, les organismes ou les collectivités vers un développement raisonné, continu et durable de leurs organisations.
Pluridisciplinaire, l'équipe des créateurs peut s'adapter à des domaines variés touchant les processus métiers et supports, ainsi qu'au management, tels que le marketing stratégique (élaboration de plans business, de plans



marketing, mise en place d'une veille) et la communication opérationnelle (diffusion de l'information à l'intérieur d'une entreprise).
ActiOrg propose également des formations pour la conduite de projets ou l'accompagnement d'un changement. La jeune société travaille d'ailleurs déjà pour plusieurs organismes de formation. Enfin, ActiOrg peut monter des dossiers de demandes d'aide financière, notamment en direction des instances européennes, plus généreuses que les entreprises françaises le croient... *« Souvent nous intervenons sur un problème particulier,* explique Louis-Marie Chaillet, *mais le client élargit ensuite sa demande. Nos expériences conjuguées sont alors très utiles. »* ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Logistique

LES ONZE métiers du groupe LEGENDRE

Couvrir tout l'éventail de la chaîne logistique, c'est le tour de force que parvient à réaliser le groupe Legendre. Sa méthode ? Multiplier des activités, parfois éloignées les unes des autres, et entretenir entre elles un maximum de synergie.



Capable de déménager une usine entière, la SA Legendre sait la démonter, en stocker les éléments, puis remonter le tout pour livrer l'installation en état de fonctionnement, avec, au passage, d'éventuelles remises aux normes. Exemple caractéristique d'une activité de logistique au sens large. Cette prestation de transfert industriel requiert les compétences de plusieurs services intégrés qui exercent des métiers différents : emballage, transport, stockage en entrepôts, montage (manutention, câblage...), reconditionnement de matériels industriels... Une activité de logistique globale qui illustre bien le parcours atypique de ce groupe dont les origines remontent à 1945.
À l'époque exclusivement vouée au transport, l'entreprise revendique aujourd'hui, à force de diversifications, onze métiers complémentaires de cette activité : l'emballage industriel, la préparation de commandes, le stockage... Mais la société s'est aussi lancée dans la fabrication de mobiliers urbains ou dans l'aménagement de véhicules utilitaires. Comment devient-on un spécialiste reconnu du mobilier urbain en bois lorsque l'on vient du transport ? *« Pour une raison historique »*, répond Teddy Legendre, fils du fondateur, responsable du marketing et de la communication du groupe. *« Notre activité d'emballage étant trop fortement saisonnière, la conception et la fabrication de mobilier d'accueil en bois permettaient de lisser la précédente activité implantée à La Bazoche-Gouët. Nous avons fabriqué un banc, puis une table de pique-nique destinée aux collectivités publiques, puis encore des abris de jardin. Nous avons ensuite trouvé une clientèle. »* Il a fallu alors transformer la bonne idée en une activité prospère de mobilier urbain : la gamme Perche Industrie était née. Le catalogue compte aujourd'hui une quinzaine de familles de produits (abribus, jardinières, platelages de terrasse, éléments de signalisation, passerelles piétonnes....). Il est devenu l'une des références des aménageurs urbains. Moins surprenant, l'aménagement de véhicules utilitaires constitue un autre des métiers du groupe. Grâce à l'enseigne Equip'Car, des entreprises industrielles (transporteurs, garagistes, concessionnaires, PME...) et des artisans trouvent une palette de produits et de services pour aménager leurs véhicules et pour le marquage publicitaire.

Du conditionnement des produits à leur distribution

En amont de l'activité de transport, Legendre a soigneusement exploré le métier de l'emballage jusqu'au conditionnement et à la distribution. Quand une chaîne de vente de produits pour automobiles commande à un fabricant d'ampoules un stock constitué d'un grand nombre de références, Legendre peut gérer l'ensemble des opérations, du conditionnement des produits jusqu'à la distribution sur les points de vente. Des produits différents peuvent aussi être regroupés : c'est le « co-packing » (qui consiste, par exemple, à emballer sous le même blister un magazine et un CD-Rom). Quand le client est une grande surface, la prestation peut aller jusqu'à l'installation d'une publicité sur le lieu de vente (PLV) dans le magasin.
Récemment, Legendre a poussé ce genre d'activité encore plus loin, avec



Stocker, transporter, monter les photocopieuses de La Poste.



Capable de déménager une usine entière.

l'aménagement d'espaces de vente. Un des grands constructeurs de téléphones portables cherchait un prestataire capable d'aménager ses trois cents points de vente français. La société Legendre a relevé le défi et créé, du coup, une activité supplémentaire (il est vrai que le groupe bénéficiait déjà d'une grande expérience dans le domaine de la téléphonie mobile). Côté réseau, Legendre travaille pour la plupart des grands opérateurs de téléphonie sans fil et participe à l'installation de leurs relais, en faisant appel, quand il le faut, à des camions très spécifiques, des grues, voire des hélicoptères…



Le transit maritime et aérien, un autre métier du groupe Légende

La logistique aller-retour

Dans la famille des services liés à la distribution, connaissez-vous la *« reverse logistique »*, appelée aussi *« gestion des retours »* ? Cette prestation consiste à récupérer les invendus d'un magasin ou d'une grande surface pour les retraiter. Un exemple : les fabricants de cosmétiques et de produits solaires doivent récupérer leurs flacons invendus au cours de l'été. Triés, les produits connaissent des fortunes diverses. Trop abîmés, ils sont jetés. Salis, ils sont nettoyés et reconditionnés. Propres, ils reprennent, après réétiquetage, le chemin d'un point de vente.

Ajouter un maillon nouveau à la chaîne des métiers de Legendre peut sembler simple. En associant co-manufacturing, logistique, stockage, transport et montage, vous obtenez un bon aperçu de ce que le groupe appelle *« intégration et montage industriels »*. Pour qu'un photocopieur jaune soit à la disposition des usagers dans une majorité des bureaux de La Poste, il a fallu qu'un prestataire extérieur récupère la machine nue, ainsi que le dispositif de paiement à pièces (le monnayeur), puis qu'il les assemble dans la carrosserie jaune, programme et stocke l'appareil, le livre, l'installe… Arrive-t-on pour autant au total des onze métiers annoncés plus haut ? Non ! Il manque encore le transit maritime et aérien et le confinement de chantiers (installation de panneaux sécuritaires interdisant l'accès au public).

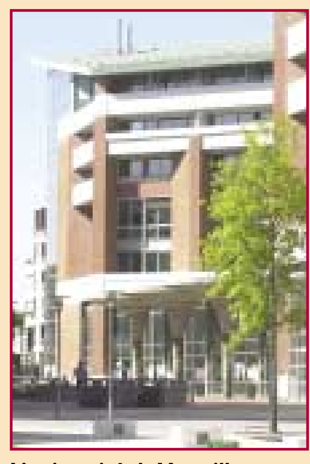
Grâce à cette diversification, le groupe Legendre affiche aujourd'hui un chiffre d'affaires consolidé de 36,8 millions d'euros en 2002 et emploie 425 salariés. Basé à La Bazoche-Gouët, en Eure-et-Loir, non loin de Chartres, le groupe compte quatorze « unités » (selon le vocabulaire maison) - dont sept à Trappes et Montigny-le-Bretonneux -, implantées dans différentes régions françaises (Centre, Ile-de-France, Alsace). ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



DESS

LA E-LOGISTIQUE FAIT SON ENTRÉE À L'UNIVERSITÉ



L'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

Informatisée ou adaptée au commerce électronique, la logistique a changé de visage. Les étudiants du nouveau DESS « e-logistique et systèmes d'informations » de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines maîtriseront dorénavant ces nouveaux concepts.

À la formation de deuxième cycle - la MST Logistique -, l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines a judicieusement ajouté un DESS de e-logistique et de systèmes d'informations. Elle prend ainsi en compte la place de plus en plus grande prise dans les entreprises par la logistique et forme des étudiants aux nouveaux besoins du marché. Cette formation constituait d'ailleurs une demande des entreprises, notamment celles du secteur des transports.

À ses débuts, la logistique consistait pour l'essentiel à gérer des stocks. Aujourd'hui, le métier s'est largement modifié sous l'effet direct de nouvelles habitudes de travail et de commerce (comme le flux tendu ou le zéro-stock), mais aussi avec l'utilisation grandissante de l'informatique dans tous les domaines. D'abord utilisée dans le cadre de la logistique traditionnelle, l'informatique influe désormais sur l'organisation de l'entreprise. On demande maintenant à un logisticien de savoir mettre en place un ERP (« Enterprise Ressource Planning »), un de ces grands logiciels qui, à l'instar du leader SAP, peut gérer tous les services d'administration et de production de l'entreprise.

Un DESS qui vient combler une lacune

En ajoutant des logiciels de gestion des activités commerciales (le « Supply Chain Management », pour les intimes), le logisticien moderne doit avant tout gérer des flux d'informations à l'aide de logiciels de grande envergure. Il doit être familier du commerce électronique et de ses spécificités, mais aussi savoir tirer parti d'Internet, des intranets et autres extranets. Des formations préparant à l'utilisation de ces outils informatiques existent depuis longtemps, mais elles ignorent les spécificités de la logistique. À l'inverse, pour cette dernière, les formations traditionnelles n'abordent que superficiellement des outils informatiques comme les ERP, Internet ou les intranets. Le nouveau DESS vient donc combler une lacune réelle. Cette formation sera dispensée par des hommes de terrain, des professionnels de la logistique ou des systèmes d'information ainsi que des spécialistes de tous les secteurs concernés : les transports, l'édition de logiciel, le conseil, l'ingénierie logistique….

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le site suivant :
www.dess-e-logistique.ens.uvsq.fr

Lasers

PLEINS FEUX sur Melles Griot

Leader mondial dans le domaine des lasers à gaz, Melles Griot s'est établie à Montigny-le-Bretonneux en 1984. Vingt ans plus tard, c'est à Voisins-le-Bretonneux que cette entreprise a pignon sur rue. Zoom sur une longue histoire pleine de rebondissements.

Spécialiste de l'optique et des lasers, Melles Griot est arrivée voici près de deux décennies dans l'agglomération nouvelle. *« Une longue histoire, déjà »*, reconnaît Francis Tack, son directeur, qui explique : *« Cette histoire a été marquée par un déménagement, de Montigny-le-Bretonneux à Voisins-le-Bretonneux en 1999, mais surtout par un changement d'activités. Alors que nous avons longtemps fabriqué nos produits - à Magny-les-Hameaux -, aujourd'hui nous n'avons plus ici qu'une activité de distribution. »* Seul site en France, le siège de Melles Griot à Voisins-le-Bretonneux emploie quinze personnes, des ingénieurs en grande majorité, dont le travail inclut la distribution mais aussi le conseil aux clients.

Un réseau de distribution mondial

Lors de sa création, il y a trente ans, le groupe Melles Griot distribuait des composants optiques. Son important catalogue était connu dans le monde entier, les scientifiques et les industriels achetant ses produits d'un bout à l'autre de la planète. Passé un peu plus tard à la production de composants optiques plus sophistiqués, le groupe s'est diversifié pour devenir un leader mondial dans le domaine des lasers à gaz et des lasers solides. Melles Griot fabrique également des systèmes mécaniques de microdéplacement motorisé et de nanopositionnement multi-axes pour les applications en télécommunications.

Etablie sur tous les continents, Melles Griot possède aujourd'hui des unités de fabrication en Europe, en Asie et aux États-Unis. Son réseau de distribution est également mondial. Depuis deux ans, la distribution sur le continent européen est soumise à une nouvelle logistique : tous les produits vendus en Europe viennent des Pays-Bas. *« Nos clients passent commande en France et les livraisons se font à partir des Pays-Bas où se trouvent nos stocks européens »*, souligne Francis Tack. Reste donc au personnel du site de Voisins-le-Bretonneux à gérer les commandes, assurer la facturation et donner des conseils techniques aux clients.

Quant au climat général, il n'est pas euphorique. Si le groupe *« a connu une forte croissance jusqu'en 2001, la période est plus dure »*, reconnaît le directeur. Selon lui, *« le marché européen s'est fortement ralenti et la gestion de la période actuelle est plus délicate. »* Des aléas conjoncturels qui ne changent rien en matière d'implantation : *« Nous resterons dans l'agglomération nouvelle, car nous nous y sentons bien. Tout le personnel est attaché à la région »*, conclut Francis Tack. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



Des composants optiques, le groupe s'est diversifié pour devenir leader mondial des lasers

Le PARE

Outil simple pour embauches faciles

Gérard Galpin, directeur de l'Assedic de l'ouest francilien. *« Des formations qui correspondent aux besoins des entreprises ».*

L'Assedic propose des solutions innovantes en matière d'emploi et permet une relance du Plan d'aide au retour à l'emploi (PARE) en Ile-de-France. Une démarche qui prend en compte la demande des entreprises.

Selon une récente enquête sur les besoins de main d'œuvre en 2003 (une enquête commanditée par l'Unedic et les Assedic, et confiée au Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie, le CREDOC), les secteurs actuellement les plus porteurs en matière d'embauche sont les services (hôtellerie, santé, transport-logistique…), le commerce et la construction. Cette enquête a ainsi permis à l'Assedic de se rapprocher directement des chefs d'entreprise de ces secteurs et de leur faire mieux connaître les dispositifs du PARE.

Répondre aux emplois émergents

À Saint-Quentin-en-Yvelines, par exemple, la société Koné recherche 800 personnes par an (dont 400 en Ile-de-France) pendant une quinzaine d'années pour exercer le métier de technicien de maintenance d'ascenseurs. En réponse à cette attente, l'Assedic a mis en relation : le chef d'entreprise, un centre de formation approprié (l'Association pour la formation et le perfectionnement du personnel des entreprises industrielles de la région parisienne, l'AFORP), des responsables de l'ANPE et des demandeurs d'emploi. Une démarche positive qui découle, selon Gérard Galpin, directeur de l'Assedic de l'Ouest francilien, de la philosophie de l'Assedic : *« Partir des besoins de l'entreprise. »* C'est d'ailleurs dans cette optique que différentes actions ont déjà été menées en 2002 : *« Nous avons programmé des formations de forces de vente, de cadres informatiques, de consultants, correspondant aux demandes des entreprises et aux nouvelles formes d'emploi émergentes »*, explique-t-il. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

LES AIDES DE L'ASSEDIC AUX EMPLOYEURS

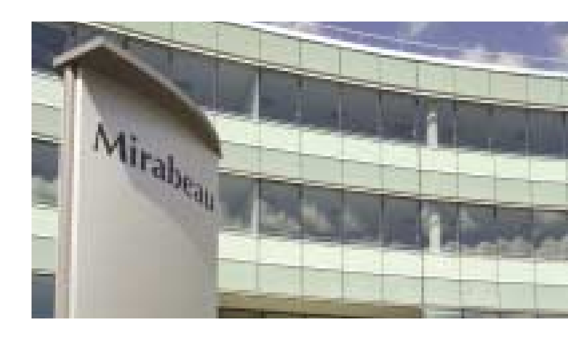
Différentes incitations à l'embauche sont prévues dans le cadre du PARE :

- L'aide dégressive à l'employeur : les employeurs embauchant un bénéficiaire du PARE reçoivent une aide dégressive versée par l'Assedic pendant trois ans maximum.
- L'aide à la qualification professionnelle : le contrat de qualification adulte permet d'associer un emploi salarié en CDD ou CDI à une formation.
- La formation préalable à l'embauche : l'Assedic rémunère le stagiaire pendant toute la durée de son stage de formation.

Formation

Le CNFPT à Saint-Quentin-en-Yvelines

La délégation régionale du Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) Grande couronne assure maintenant la formation des fonctionnaires territoriaux à Guyancourt.



En mai dernier, la délégation régionale du Centre national de la fonction publique territoriale Grande couronne a quitté Versailles pour s'installer dans l'immeuble Mirabeau, à Guyancourt (architectes Paul Depond et Jean Ruit). Elle partage ses nouveaux locaux avec l'antenne des Yvelines. Les deux structures accueillent au total soixante collaborateurs. Le rôle du CNFPT est de garantir la formation continue des agents des collectivités territoriales. La délégation régionale développe sa mission de proximité avec l'ensemble des collectivités en recensant les besoins des directions des ressources humaines en matière de développement des compétences. À elle ensuite de concrétiser les projets en élaborant des formations dispensées aux stagiaires par des prestataires extérieurs.

Si le CNFPT dispose de douze salles de cours occupant le rez-de-chaussée de l'immeuble Mirabeau (soit un total de 1000 m²), il ne compte pas d'enseignants, mais des experts qui conçoivent les séminaires. Les formations offertes abordent des thèmes aussi divers que la pratique du contentieux administratif, la recherche documentaire, ou la santé et la politique de la ville. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Projet professionnel

Des bilans de compétences pour tous

La spécialité du Centre de bilans et d'orientation professionnelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (CBOP-SQY) : les bilans de compétences. Parfois réalisés dans un but d'insertion, ils permettent aussi au salarié de faire le point sur son projet professionnel. Explications.

Depuis mai dernier, le CBOP (une association de type loi 1901) a ouvert ses portes dans l'immeuble Le Sésame et offre des bilans de compétences aux jeunes comme aux adultes. *« Notre action, dans une logique d'insertion, est co-financée par le Fonds social européen, le conseil régional d'Ile-de-France, le SAN et le Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Saint-Quentin-en-Yvelines »*, explique Géraldine Psaltopoulos, directrice du CBOP-SQY. Elle ajoute : *« nous bénéficions de partenariats privilégiés avec les conseillers des Missions locales de la région qui prescrivent des bilans de compétence aux jeunes ayant besoin d'élaborer un projet professionnel. »* Ces mêmes bilans sont proposés aux plus de 26 ans, aux adultes inscrits à l'ANPE, mais aussi aux salariés financés par le Fongecif (Fonds de gestion du congé individuel de formation) désirant faire le point sur leur carrière ou se reconvertir. Pour mener à bien ces missions, le CBOP est composé d'une équipe de sept salariés dont cinq psychologues.

Découvrir un métier différent

Le CBOP intervient également en faveur des salariés des entreprises locales désireux, lors du bilan de compétences, de découvrir un métier différent du leur. À ce sujet, la directrice du centre de Saint-Quentin-en-Yvelines souligne : *« Nous aimerions que les responsables d'entreprise se informent davantage leurs équipes sur l'intérêt pour tous d'un bilan de compétences. Après une réorientation dans l'entreprise consécutive à un bilan, un salarié peut se sentir mieux et s'investir plus dans son travail. »* ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

L'ASSOCIATION AVEC A CHANGÉ D'ADRESSE

L'association Agir en ville nouvelle pour l'emploi des cadres (Avec) vient de déménager. Près de dix ans après avoir implanté leur activité dans l'agglomération, les responsables d'Avec qui aident les cadres, les agents de maîtrise et les jeunes diplômés de Saint-Quentin-en-Yvelines et de Bois d'Arcy à conduire leur recherche d'emploi, travaillent maintenant dans de nouveaux locaux.

Leur adresse est la suivante :
Association Avec
Quai François Truffaut
Bâtiment médiathèque
(accès par la passerelle)
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 12 02 30
Mail : avec@avec.asso.fr

Emploi

ANPE : une situation difficile

Les six premiers mois de l'année 2003 ont été difficiles sur le marché de l'emploi des Yvelines. Les demandeurs d'emploi de toutes catégories sont concernés par une nette tendance à la baisse des offres.

Depuis janvier dernier, les offres d'emploi enregistrées dans les Yvelines par l'ANPE ont baissé de 8,8 %. De leur côté, les offres d'emploi satisfaites ont chuté de 3,3 %. Une situation que les responsables de l'ANPE Ile-de-France attribuent à *« l'attentisme frappant les chefs d'entreprise depuis des mois. »* Les chiffres qui concernent les demandes d'emploi sont tout autant négatifs. Le cumul de janvier à juin 2003 des demandes d'emploi toutes catégories confondues montre une hausse de 8,7 % par rapport à la même période de 2002. Concernant les cadres demandeurs d'emploi, leur nombre accusait une hausse de 19,7 % en juin 2003 par rapport à juin 2002. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Réinsertion

Une fondation pour l'engagement social des entreprises

La Fondation agir contre l'exclusion (SACE) propose aux entreprises différents modes d'intervention pour favoriser l'insertion professionnelle des personnes en difficulté.



Corinne Charter, directrice du club Sace.

Dix ans après sa création, la Fondation agir contre l'exclusion (Face) offre aux entreprises un large éventail d'aides aux personnes victimes d'exclusion sociale. Bien que les chefs d'entreprise aient rejoint en nombre cette fondation, les besoins de cette dernière sont encore énormes. Au Club Face de Saint-Quentin-en-Yvelines, les actions sont financées aux trois quarts par des fonds publics (État, SAN), le quart restant par les entreprises. *« À l'avenir, nous souhaitons augmenter la part assurée par les entreprises »*, explique Corinne Charter, directrice du club. En effet, son programme d'interventions à financer est conséquent.

La possibilité de créer son propre emploi

Premier axe d'intervention : l'emploi et la formation. Il s'agit de faire parrainer des demandeurs d'emploi par des cadres d'entreprise. Ces derniers accompagnent pendant quatre mois des bénéficiaires du Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) : RMIstes, personnes de moins de 26 ans, chômeurs de longue durée… En 2002, 45 filleuls ont été accompagnés : 28 bénéficient d'un CDI, d'un CDD, d'un contrat de qualification ou d'un emploi-jeune et 12 sont en cours d'accompagnement.
Second axe d'intervention : le développement économique, avec le parrainage des créateurs de leur propre emploi. Grâce à l'Association de développement pour l'initiative économique (ADIE) qui joue le rôle de banque, des RMIstes peuvent créer leur emploi. Troisième type d'action : la prévention de l'exclusion par la création de mini-entreprises. Du choix du statut de l'entreprise à celui du produit et de sa communication, Face a apporté son soutien à 18 jeunes créateurs en 2002.

Rallier toujours plus d'entreprises

D'autres actions sont mises en œuvre, comme des sessions de formation à partir des besoins exprimés par les entreprises, ou la participation de chômeurs à des événements sportifs qui leur permettent de découvrir un métier. Face propose également un service aux particuliers sous forme de médiation entre les habitants d'un quartier et les entreprises. En 2002, 200 personnes ont eu recours à ce type de service à Trappes.

FACE : UN RÉSEAU NATIONAL

La Fondation agir contre l'exclusion, a été créée en 1993 par treize entreprises : Axa, Casino, le Club Méditerranée, le Crédit Lyonnais, Danone, Darty, Fimalac, Euro RSCG, la Lyonnaise des Eaux, Pechiney, la RATP, Renault, Sodexho.
Depuis, d'autres entreprises sont devenues membres associés de Face: AG2R, EDF-GDF, Manpower, McDonald's, Carrefour Solidarité.
Ensemble, elles composent un réseau national de clubs d'entreprises créés en partenariat avec les collectivités locales. Au total 962 entreprises sont impliquées au sein de 23 clubs locaux au service de la lutte contre l'exclusion.

Composé d'une équipe de cinq salariés, le Club Face de Saint-Quentin-en-Yvelines espère rallier un nombre toujours plus grand d'entreprises locales en faveur de la lutte contre l'exclusion. *« Nous sentons heureusement une implication plus forte des salariés face à ce besoin d'engagement social »*, constate Corinne Charter. ■

Contact : Corinne Charter, directrice du Club Face de Saint-Quentin-en-Yvelines
Mail : c.charter@fondationface.org
www.fondationface.org

LES ENTREPRISES MEMBRES DU CLUB FACE À SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

AG2R, Auchan, Agefos PME, Axa, Becom, la Caisse d'épargne, le Crédit Agricole, Décathlon, EDF-GDF, France Télécom, Inserpro, La Poste, Sita, Snecma Services, Secodix, Stardoc, Renault, Alizé Productions, Sqybus, Waters, Sevesc, Saur, la RATP, Manpower, Siges, Sydney Light, Champion, Intermarché, SBL.

Nommage sur internet

Les Européens veulent se faire UN NOM sur LA TOILE

Sur le « *world wide web* », les noms de domaine n'échappent pas aux enjeux politiques et financiers. Lors des États généraux européens du nommage sur internet, la position unilatérale des États-Unis a été remise en cause.

Ce n'est pas une tempête, mais un avis de gros temps. En juillet dernier, la deuxième édition des États généraux européens du nommage sur internet a posé sur la table des problèmes latents depuis plusieurs années au sein du petit monde de la gestion internationale d'internet, et surtout des politiques d'attribution des noms de domaines - c'est-à-dire des adresses internet.
Apparemment focalisé sur des détails d'organisation, le débat porte en réalité sur de lourds enjeux de pouvoir. La position dominante des Etats-Unis constitue la principale pierre d'achoppement. A l'échelle mondiale, internet est en effet régenté, entre autres, par l'Icann *(Internet Corporation for Assigned Names and Numbers)*, créée en octobre 1998 à l'initiative du gouvernement américain et régulièrement visée par les critiques, car souvent perçue comme le bras armé du Département du commerce américain. Les autres pays aimeraient reprendre un peu la main sur la gestion d'internet.
L'Icann a entendu cet appel et proposé, en début d'été, de créer un comité de 240 membres non-américains, baptisé CCNSO (*Country-Code Names Supporting Organisation*) et chargé de promouvoir les suffixes dits « régionaux », comme le « .fr. »

Mieux réglementer l'utilisation des noms de marque

Mais les Etats ne sont pas les seuls à se soucier de l'organisation d'internet : les utilisateurs aussi veulent avoir leur mot à dire, et notamment les entreprises. En France, le Cigref (Club informatique des grandes entreprises françaises) et le Medef souhaitent faire entendre leurs intérêts, par exemple sur la réglementation de l'utilisation des noms de marques, mieux protégées outre-Atlantique. On comprend ainsi pourquoi toutes ces structures (hormis l'Icann) se retrouvent parmi les organisateurs de ces Etats généraux européens aux côtés de l'Afnic et de la CCI de Paris.
Le gouvernement français avait dépêché Bernard Bigot, directeur de cabinet de Claudie Haigneré (ministre déléguée à la Recherche et aux nouvelles technologies). Celui-ci a affirmé que la gestion d'internet « *devrait incomber à une instance multilatérale et multinationale* », une réflexion que tout le monde a entendue, tout comme le souhait que les Etats-Unis évitent de s'accaparer une trop grande part du contrôle d'internet, de son organisation et des procédures de nommage.
La voix européenne s'est aussi fait entendre. Richard Delmas, représentant de la Commission européenne, veut que l'Europe influe sur l'Icann et propose de réorganiser la gestion du nommage. Il rejoint ainsi le ministère danois des Sciences et des technologies, qui souhaite la création d'un comité chargé de suivre l'évolution de l'Icann. Pour l'instant, ces positions se limitent à des volontés exprimées. Reste qu'un nom de domaine européen - « .eu » - devrait voir le jour à la fin de l'année 2003. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

NOMBRE DE SOUS-DOMAINES DE « .FR »
(Données du 7 août 2003)

Sous-domaine	Effectif
.fr	140408
.com.fr	7733
.tm.fr	6072
.asso.fr	5785
.nom.fr	2028
.experts-comptables.fr	447
.avocat.fr	301
.gouv.fr	206
.cci.fr	195
.presse.fr	188
Total .fr	**170280**

Source : Afnic

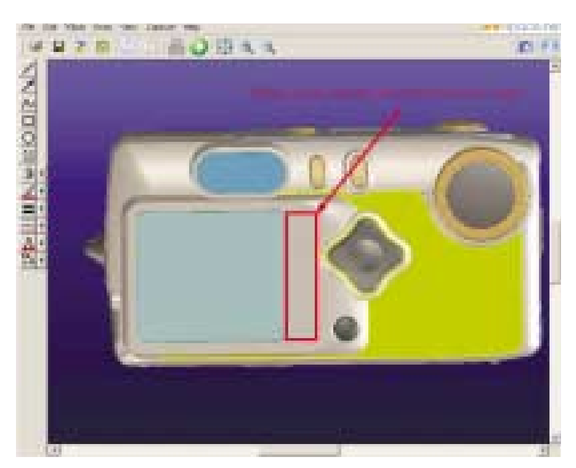
LES MISSIONS DE L'AFNIC

Installée à Montigny-Le-Bretonneux, l'Association française pour le nommage d'Internet en coopération (Afnic) gère le domaine « .fr », c'est-à-dire l'ensemble des adresses internet de France métropolitaine, ainsi que celles de La Réunion. Pour une raison liée au découpage géographique, les Antilles françaises, la Guyane, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française ne sont pas de son ressort. Son travail consiste à enregistrer les nouvelles adresses (environ deux cents par jour) mais aussi à réglementer ce domaine dans l'esprit de la loi française. Dans sa charte de nommage, l'Afnic a notamment créé des sous-domaines, comme « .asso.fr », « .com.fr », « .gouv.fr ». De plus, elle exploite les serveurs de sa zone. Association à but non lucratif, l'Afnic a été créée en décembre 1997 par l'Inria et par l'Etat, prenant la suite de Nic-France/Inria.
Le domaine « .fr » se porte plutôt bien. Après une augmentation rapide jusqu'en 2001, la progression s'est infléchie. Le nombre d'adresses a même diminué entre fin 2001 et début 2002. Depuis, la croissance a repris : la zone « .fr » comptait 170000 adresses début août 2003, soit 20000 de plus qu'en 2002.

Logiciels

CoCreate invente la CAO en réseau

Pour concevoir ensemble un même projet de CAO (conception assistée par ordinateur), des bureaux d'études concentrent leurs efforts. Mais leurs logiciels ne sont pas toujours compatibles. CoCreate offre des solutions à cette « ingénierie concertée » en 3D.



Les annotations des uns apparaissent chez les autres.



Des modèles en 2D ou 3D utilisés conjointement par plusieurs bureaux d'études.

Travailler en commun sur un même projet de CAO ? « *C'est la tendance dans les grandes entreprises* », remarque Pierre Pacaud, fondateur et patron de CDM France, le distributeur des logiciels CoCreate. Ses clients sont surtout des revendeurs mais il assure également le support technique, notamment des produits de Hewlett-Packard *(lire encadré)*, constructeur à l'origine de CoCreate. À ce poste, Pierre Pacaud observe l'évolution de la CAO depuis des années. « *Les possibilités des logiciels ont largement fait évoluer la CAO. Pendant longtemps, elle s'est limitée au dessin industriel, l'ordinateur remplaçant la planche à dessin. Les besoins en puissance étaient alors assez faibles. A la place des stations de travail des années 1980, les bureaux d'études ont alors utilisé de simples PC. Mais à la fin des années 1990, la CAO en 3D, exigeante en puissance, a généré un renouvellement du matériel. Aujourd'hui, l'évolution porte sur les logiciels avec la généralisation de la gestion de données techniques.* »
Plusieurs bureaux d'études doivent souvent travailler ensemble sur des projets communs. Ce principe du co-développement est apparu dans les industries aéronautique et automobile, où les nombreux fournisseurs de sous-systèmes conçoivent en parallèle des éléments complémentaires. Les modèles 2D ou 3D sont alors utilisés conjointement par plusieurs bureaux d'études. Ce mode de fonctionnement s'étant étendu, un nombre croissant d'industriels recherche des solutions de travail « collaboratif » en CAO.

Les mêmes documents pour tous

Mais l'incompatibilité entre logiciels peut limiter les échanges ou imposer à tous d'utiliser le même logiciel. Plus souple, la solution de CoCreate baptisée « *OneSpace.net* » s'appuie sur Internet ou sur un réseau privé. Elle fonctionne avec les principaux logiciels générant des modèles 3D et permet d'organiser des réunions virtuelles où tout le monde s'appuie sur les mêmes documents, les annotations des uns apparaissant chez les autres. Si l'entreprise ne dispose pas d'un réseau privé, elle pourra utiliser le site de CoCreate (www.onespace.net) où seront physiquement installées ces réunions virtuelles. « *Cette solution convient particulièrement aux entreprises qui sous-traitent une part de leur production à un grand nombre de fournisseurs* », conclut Pierre Pacaud. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

CDM FRANCE, LA MAINTENANCE DÉLÉGUÉE

Prendre en main l'intégralité de la maintenance des produits d'origine Hewlett-Packard (ordinateurs, périphériques ou logiciels), c'est le savoir-faire de CDM France. *« Quand l'entreprise s'occupe elle-même de la maintenance, il lui arrive souvent, après une panne, de tourner en rond entre l'éditeur du logiciel, le fabricant du matériel ou son système d'exploitation,* rapporte Pierre Pacaud. *Nous sommes plus efficaces pour trouver le bon interlocuteur car nous connaissons les différents fournisseurs. De plus, nous gérons pour l'entreprise toutes les informations sur les garanties (références des matériels, détails des contrats...). Et grâce aux accords que nous passons, le coût total n'est pas plus élevé pour les clients. »*
Depuis sa création en 1988, la société de Saint-Quentin-en-Yvelines a suivi un parcours que d'autres ont connu sur le marché informatique. A son origine, CDM France fournissait aux bureaux d'études des équipements complets de CAO, comprenant le matériel et des logiciels, dont ceux de CoCreate et d'Autodesk. L'entreprise a ensuite investi le terrain de la vente indirecte (à des revendeurs, des intégrateurs ou des sociétés de service) pour y ajouter plus récemment celui du service pur : en l'occurrence l'assistance téléphonique aux utilisateurs et la maintenance centralisée des matériels Hewlett-Packard.

Détection

Vaisala, les yeux dans les nuages

Avec ses capteurs envoyés dans le ciel, la société finlandaise Vaisala fournit des instruments de mesure utiles pour les aéroports, les autoroutes ou la météorologie nationale. Mais sa technologie de pointe peut également être appliquée dans un environnement industriel.



Toute une batterie d'instruments de mesure.



Répondre aux besoins de catégories spécifiques de clients.
Ici, le centre de Météo-France à Trappes.

Régulièrement, dans le ciel de Saint-Quentin-en-Yvelines, un ballon s'élève : Météo-France expédie jusque dans la stratosphère une batterie d'instruments de mesure afin de déterminer les variations de la température, de l'humidité et de la pression avec l'altitude. Pendant leur ascension, ces « profileurs » - ainsi appelés parce qu'ils servent à réaliser des profils de l'évolution d'un paramètre – transmettent leurs résultats en direct par radio. La fabrication de ce genre d'appareils, capables de fonctionner dans des conditions environnementales difficiles et variées, obéit à une spécialité technique. Météo-France s'est adressée à un des rares spécialistes du genre : Vaisala, une société finlandaise fondée en 1936.

De la détection du gaz au repérage de la foudre

Le catalogue de Vaisala ne se limite pas aux instruments aéroportés. Leurs produits intéressent tous ceux qui doivent suivre en usine ou à l'extérieur différents paramètres : température, humidité, pression ou teneur en gaz. Dans ce domaine, les besoins sont très variés : surveillance d'un paramètre physique dans une unité de production, détection des gaz dangereux, système d'alerte en cas de formation de verglas sur les routes ou les pistes d'aéroports, mesure de la visibilité et du vent, repérage de la foudre et des orages, petites stations météo pour l'agriculture...
Les clients de Vaisala se recrutent dans plusieurs secteurs. Outre Météo-France, on trouve des industriels de toutes disciplines, petits et grands : TDF, Alcatel Space, l'armée, la Direction des constructions navales, la Direction générale de l'aviation civile, la Lyonnaise des Eaux, les autoroutes Paris-Rhin-Rhône, le port de Marseille, les aéroports, les laboratoires de recherche ou les agences de gestion de ressources naturelles…

Commercialisation de radio-sondes

Pour satisfaire aux demandes de sa clientèle, Vaisala s'est structurée en plusieurs divisions, fournissant des lignes de produits et des services associés. La division « haute atmosphère » - domaine où Vaisala est numéro un mondial - commercialise des radio-sondes. Dans la division « détection à distance » figurent des systèmes de localisation d'orages et des « profileurs » de vents, destinés à des clients de tous horizons, de l'agriculture à la production d'énergie éolienne. Vaisala a également créé une division « solutions » pour répondre aux besoins d'une catégorie spécifique de clients, comme la météo routière et la météo aéronautique. Elle peut ainsi livrer des stations météo spécialisées aux gestionnaires d'autoroutes. Pour l'industrie et la recherche, la société finlandaise utilise un canal de distribution dédié, commercialisant des centaines de modèles de capteurs dans le monde entier. Vaisala compte en effet des filiales en Grande-Bretagne, en Allemagne, aux Etats-Unis, au Japon, en Australie et en Chine. Avec 1 200 personnes, le groupe, coté en Bourse depuis 1994, a généré un chiffre d'affaires de 196 millions d'euros en 2002. En France, Vaisala est présent sur deux sites. À Saint-Quentin-en-Yvelines, la société possède une agence commerciale depuis 1995. Cette localisation ne doit rien au hasard puisque Météo-France, avec ses commandes régulières, est devenu le premier client français de Vaisala. À Aix-en-Provence, Vaisala a racheté un fabricant de détecteurs de foudre, qui conçoit toujours ce type de produits. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Informatique

Le mode d'emploi réinventé

Une présentation interactive à l'écran, des images et des termes simples : les modes d'emploi numériques de Jean-Michel Chenet, à la fois graphiste et professionnel de la communication, séduisent les grandes entreprises depuis dix ans.





À l'écran, l'image d'un téléphone, du même modèle que celui posé près de l'ordinateur, s'entoure de menus et d'icônes. Un ou deux clics suffisent pour afficher l'usage de telle fonction ou le rôle d'une touche. Simple document informatique, ce mode d'emploi ne nécessite… aucun mode d'emploi. D'ailleurs son concepteur, Jean-Michel Chenet, n'aime pas les modes d'emploi ! *« Les lisez-vous vraiment ? »*, interroge-t-il, avant de poursuivre : *« Souvent écrits par les bureaux d'études, ceux des constructeurs sont rarement bons. Regardez celui de votre magnétoscope ! »*
Ce professionnel de la communication, également qualiticien, sait de quoi il parle. Il a enseigné aux managers comment adapter leur communication au public visé. *« J'ai appris à me concentrer sur les problèmes de l'utilisateur »*, explique-t-il. Quant au choix des postes téléphoniques, sujet quasi exclusif d'étude, il ne doit rien au hasard. Tout d'abord, rappelle Jean-Michel Chenet, *« le téléphone est le premier outil de communication de l'entreprise. Or, les standards et les postes téléphoniques des grandes entreprises sont souvent complexes et la plupart des gens ignorent bon nombre de leurs fonctions ou s'en servent mal. L'une des conséquences est un pourcentage élevé d'appels sans réponse, qui représente un coût réel pour l'entreprise. »*

Apprendre à se servir d'un téléphone…

La raison de cette spécialisation dans la téléphonie appartient à la petite histoire. Dix ans auparavant, France Télécom se trouve confronté à un grave problème : le nombre de retours en service après-vente (SAV) des postes téléphoniques grand public atteint des hauteurs himalayennes alors que, très souvent, les appareils ne sont pas en cause. France Télécom découvre une réalité troublante : beaucoup de clients ne savent tout simplement pas se servir de leur téléphone ! Un appel d'offre est lancé à l'échelle nationale pour dénicher celui qui sera capable d'écrire un mode d'emploi compréhensible. Jean-Michel Chenet, qui travaille alors, en tant que graphiste, avec une société d'ingénierie est sur les rangs : il emporte le contrat. L'affaire se conclut par une charte graphique, encore utilisée aujourd'hui, et un résultat impressionnant : le nombre de retours en SAV est réduit de moitié. Comment expliquer une telle efficacité ? *« Mon point de vue est celui de l'utilisateur qui veut utiliser son appareil immédiatement. Je me considère comme un simplificateur »*, déclare Jean-Michel Chenet.
Depuis, ses modes d'emploi sont informatiques. Il ne s'agit pas de logiciels mais de simples documents au format « pdf », du type de ceux qui pullulent sur internet, et que l'on peut lire avec le logiciel gratuit Acrobat Reader. *« Cinq cents millions d'ordinateurs dans le monde le possèdent »*, plaide l'inventeur, qui exploite à foison ce format.
Entièrement interactifs, ces documents ne se feuillettent pas. À la manière d'une page internet, un menu donne un accès direct et permanent aux autres chapitres. Les explications apparaissent après un clic sur une icône ou sur un nom figurant dans un menu. La BNP, Cetelem ou l'OCDE ont adopté le principe, comme d'autres grandes entreprises, sa clientèle type. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Propos recueillis par Christiane Facomprez

Environnement

ISE : RÉPONDRE aux besoins des entreprises

Préserver la nature et gérer l'environnement sont devenus des préoccupations majeures pour les entreprises. Au parc d'activité Pissaloup à Trappes depuis dix ans, l'Institut supérieur de l'environnement (ISE) propose à 200 élèves des enseignements adaptés à ces nouveaux enjeux. Michèle Tirard-Mullié, sa directrice, dresse le bilan de son action.



Michèle Tirard-Mullié
« La protection de l'environnement n'est pas un luxe de pays riches, mais une condition nécessaire à la survie de l'espèce humaine. »

SQY Entreprises : Vous êtes à l'origine de cet Institut. Comment a-t-il vu le jour ?

Michèle Tirard-Mullié : Grâce à ma formation (un doctorat de chimie nucléaire) et à mon parcours professionnel (j'ai été formatrice de professeurs en sciences physiques et débatteur pour EDF sur la catastrophe de Tchernobyl), j'ai pu voir monter les problèmes environnementaux et prendre conscience de leur complexité. Il m'a donc paru nécessaire de mettre en place une structure afin de former des professionnels de l'environnement.

Pourquoi l'Institut a-t-il ouvert ses portes à Saint-Quentin-en-Yvelines ?

J'habite la région depuis plus de trente ans et il m'a semblé que le dynamisme d'une ville nouvelle constituait le cadre idéal d'implantation d'une école d'ingénieurs. De plus, la proximité à la fois de Paris et de zones naturelles comme la réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines et les forêts domaniales de Rambouillet et de Saint-Germain-en-Laye représentaient pour moi un atout de taille pour la formation professionnelle autour de l'environnement.

Quelles sont les matières enseignées ? Quelle est la durée des études ?

Nous dispensons une formation d'ingénieurs en environnement en cinq ans avec un cycle préparatoire de deux ans, suivi d'un cycle professionnel de trois ans. L'enseignement est constitué aux deux tiers de disciplines scientifiques (écologie, biologie végétale, biologie animale, physique, chimie, traitement des déchets, pollution de l'air, traitement de l'eau, pollutions et nuisances sonores...) et d'un tiers de communication, droit, économie et langues vivantes. Ces enseignements sont complétés par six à huit semaines de stage par an pendant les quatre premières années et d'un stage de fin d'études de sept mois en cinquième année. Sont également donnés des enseignements complémentaires à ceux de l'environnement tels que l'hygiène, la sécurité et la qualité. En outre, nous préparons un BTS A « gestion et protection de la nature » option « gestion des espaces naturels » ou « animation nature » en deux ans.

Quels diplômes dispensez-vous ? Sur quels emplois débouchent-ils ?

Les diplômes délivrés sont le BTS A « gestion et protection de la nature » et le diplôme d'ingénieur-juriste en environnement. Du fait de la formation généraliste en environnement que reçoivent les élèves, les emplois des diplômés sont très variés. Il s'agit tout d'abord des métiers traditionnels des ingénieurs qui concernent la résolution de problèmes scientifiques et techniques relatifs à tous les domaines environnementaux. Mais ce sont également des métiers juridiques ou de communication au sein d'entreprises et de collectivités, et aussi des emplois « interface » entre les techniques, le droit et la gestion de l'entreprise ou d'une collectivité, notamment au sein de structures libérales (cabinets d'éco-audit, d'éco-conseillers), en plein essor ces dernières années.



L'Institut supérieur de l'environnement.
De nombreux diplômés ont été embauchés par les entreprises locales.

En dix ans, a-t-on assisté à l'émergence de nouveaux métiers dans le secteur de l'environnement ?

Les problématiques environnementales ont beaucoup évolué. On est passé de considérations purement techniques comme le traitement de l'eau et des déchets, à des considérations économico-scientifiques sous-tendues par une montée en puissance du droit de l'environnement. Ces nouveaux métiers touchent donc des entreprises qui ne sont plus à vocation strictement environnementale. Ainsi, dans le cadre de la loi NRE, les entreprises cotées en bourse sont obligées de présenter un bilan environnement avec leur bilan financier. De plus, la catastrophe d'AZF ainsi que les constats de dégradation de la santé publique due aux diverses pollutions ont amené les entreprises à se placer dans une problématique de développement durable. De nouveaux métiers, comme celui de responsable environnement ou sécurité, ont pris une importance considérable.

Les entreprises locales sont-elles intéressées par les diplômés de l'Institut ?

De nombreux diplômés ont été embauchés par des entreprises locales et nous avons su, tout au long de ces dix années, tisser des liens des plus solides avec nombre d'entre elles. Nous comptons d'ailleurs développer des partenariats plus forts avec les entreprises dans le cadre de projets pour les étudiants de quatrième et cinquième année. Cela prendra la forme de stages, mais aussi de participation des entreprises aux enseignements avec des intervenants, la présentation de matériels aux étudiants et la formation continue.

Quel bilan dressez-vous de votre action dix ans plus tard ?

Ce bilan est à mon sens très largement positif, tant au niveau du développement de l'Institut qu'à celui de l'intégration professionnelle des diplômés, sans oublier notre aptitude à anticiper les évolutions et à maintenir nos enseignements en avance sur celles-ci. C'est ainsi que nos étudiants répondent aux attentes du monde professionnel.

Comment envisagez-vous l'avenir en terme d'environnement ?

Malgré une prise de conscience indiscutable à la fois des responsables politiques, économiques et des citoyens, on est encore très loin de résultats satisfaisants. Compte tenu du développement économique de certains pays émergents, comme la Chine et l'Inde, et des réticences de pays développés à s'engager de façon plus importante en faveur de la protection de l'environnement, on ne peut qu'être pessimiste sur l'avenir de notre planète. C'est pourquoi il faut décider d'actions plus fortes et qui touchent un plus vaste public.
La protection de l'environnement n'est pas un luxe de pays riches mais une condition nécessaire à la survie de l'espèce humaine. Il est du devoir des pays développés d'aider les pays en développement à ne pas commettre les mêmes erreurs et à préserver les ressources naturelles essentielles : l'eau, les sols, l'air, la biodiversité et les énergies. Il est évident que la planète ne peut continuer à être saccagée et que l'activité économique ne peut s'inscrire que dans le cadre d'un développement durable. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46

Ingénierie

Bureaux d'études automobiles : dans l'ombre des grands

Constructeurs automobiles et équipementiers ne peuvent plus s'en passer : face aux enjeux qui pèsent sur les marques, les bureaux d'études et d'ingénierie automobiles constituent des forces complémentaires indispensables. C'est à Saint-Quentin-en-Yvelines que ces références d'un secteur encore méconnu mais en pleine explosion ont élu domicile. Découverte de ces sociétés qui œuvrent à l'étude des voitures de demain.

L'industrie automobile vit une mutation sans précédent dans son existence plus que centenaire. Ces dix dernières années, le paysage automobile s'est transformé de manière plus radicale qu'en près d'un siècle. Les enjeux économiques sont révélateurs du bouleversement du secteur. Impliqués dans une concurrence féroce et face à la mondialisation, les constructeurs ont dû déployer de nouveaux modèles de croissance et de rentabilité. Les mouvements de concentration qui sévissent aujourd'hui ont permis d'atteindre la taille critique, atout indispensable pour survivre et prospérer. Mais si le nerf de la guerre reste inchangé - vendre toujours plus de véhicules - les constructeurs doivent dorénavant gérer l'élargissement de leur gamme de produits et l'éclatement des segments traditionnels. Désormais, la croissance repose sur de nouvelles architectures et jamais les constructeurs n'avaient eu à gérer une telle diversité de gammes. Cette fuite en avant et cette course au volume soulèvent la question des ressources. Or, depuis quelques années, les constructeurs sont incapables de mener seuls une multitude de programmes en parallèle. A ce nouveau défi s'est mêlée la nécessaire réduction du temps de conception qui permet d'arriver sur le marché au bon moment avec le bon produit. De sept ans naguère, on parle désormais de 36 voire de 24 mois pour concevoir, industrialiser et commercialiser un produit : une course contre la montre. À la réduction des délais s'est mêlée la réduction des coûts. La quadrature du cercle.

Groupe Duarte
Roland Damnon, directeur général (à droite).
Calculer, modéliser, réaliser les plans de forme.

À proximité de leurs clients

Dans ce concert, le marché de l'ingénierie a explosé. Les constructeurs recourent de manière massive à l'externalisation. À côté des bureaux d'études capables de développer des véhicules de A à Z et de les produire en petite quantité, une kyrielle de cabinets d'ingénierie et de bureaux d'études indépendants a développé un savoir-faire sur des champs d'application spécifiques. Cette sous-traitance revêt pourtant des différences de taille. Trois types de prestations ou de marchés sont identifiés : assistance technique d'origine capacitaire, développement d'une fonction du véhicule, et ce que l'on appelle les « engénéristes » assurant la maîtrise d'œuvre globale d'un véhicule.
Ces petites structures qui constituent le noyau dur des firmes automobiles se sont installées à Saint-Quentin-en-Yvelines. Un choix dicté par l'excellente exposition géographique de la ville, le maillage autoroutier et la proximité de leurs clients, principalement Renault (Technocentre) et PSA (Vélizy). C'est si vrai que le groupe Duarte, dont le siège social est implanté dans le nord de la France, a créé une base à Guyancourt voici six ans. « *Il était indispensable de nous rapprocher de nos clients pour améliorer l'efficacité de nos prestations* », confirme Roland Damnon, directeur général du groupe. Ce n'est pas

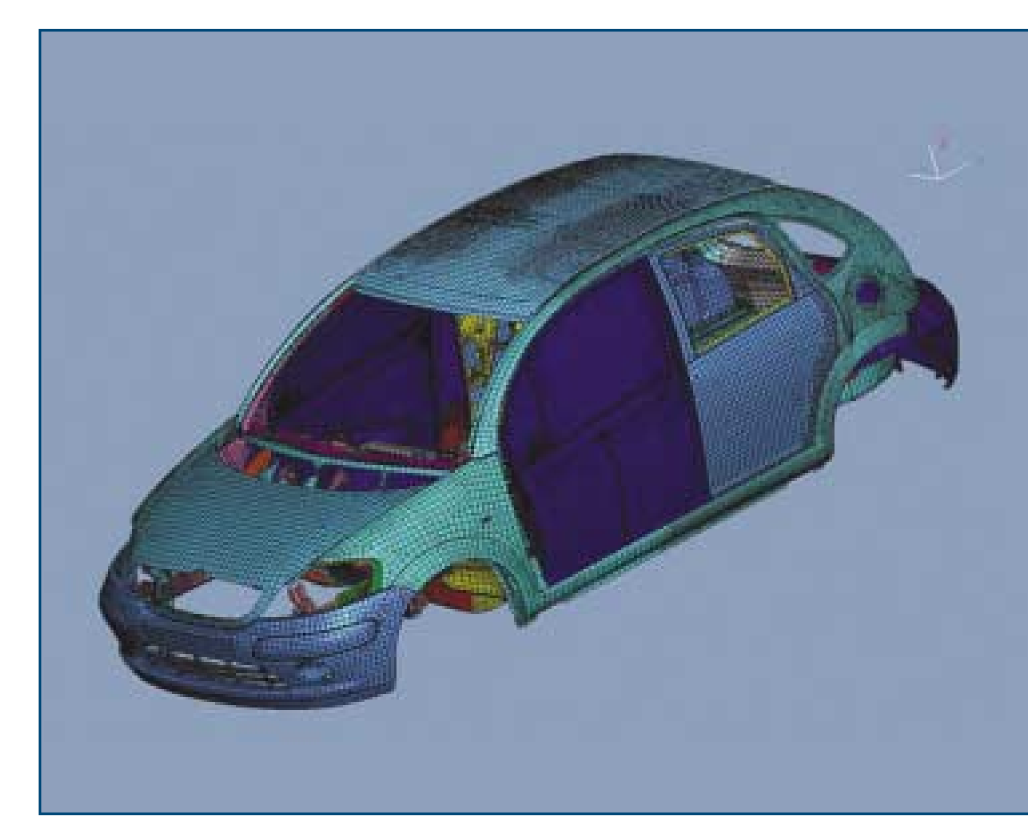


Berci : une compétence certaine dans le domaine de la carrosserie et des ouvrants.
Richard Boulou (à droite).

Gérard Dalle, PDG d'Idestyle, créé en 1989, également installé à Guyancourt, qui le contredira.
Œuvrant dans l'ombre des grands, Idestyle, comme le groupe Duarte et Berci, n'ouvre pas les portes au premier venu : il faut montrer patte blanche pour entrer dans ces sociétés pouvant être classées secret défense. Cette culture de la discrétion s'explique par le fait qu'ici se joue l'avenir des constructeurs. L'étude de certaines fonctions des voitures de demain est assuré chez eux. Et si leur travail débute au moment du gel du style par le constructeur, la difficulté consiste à transformer une maquette en un produit viable industriellement, sans dénaturer le style originel. Une sacré mission. Car le design demeure toujours la chasse gardée des constructeurs tout comme l'ingénierie des cœurs de gamme et la commercialisation des produits.

Des compétences diverses

Pour ces bureaux d'études partenaires des grands constructeurs, l'essentiel de l'intervention consiste à calculer, modéliser, réaliser les plans de forme. « *Nous devons étudier la faisabilité des volumes, structurelle, industrielle et technique de l'organe ou de la fonction* », assure Richard Boulou, pdg de Berci. « *A travers cette étude, la difficulté consiste à simplifier car le client nous demande de faire des économies en terme de pièces, de temps de montage afin de réduire les coûts* », souligne Gérard Dalle. Ce métier revêt pourtant, d'une société à





Citroën C3 (en haut) et Venturi Fetish, deux maquettes réalisées par le Groupe Duarte.

l'autre, des différences de tonalité et de culture. Si nos trois sociétés entendent être forces de propositions et apporter une valeur ajoutée à leurs clients, les compétences diffèrent.
Le secteur a l'habitude de découper une voiture en trois spécialités : ouvrants, châssis et soubassement, équipements. Ainsi, Idestyle comme Berci, fondés par des anciens du centre R&D Renault, disposent, par leur expérience, de compétences propres. Idestyle, qui réunit aujourd'hui 450 personnes dont 420 à l'activité bureau d'études, est reconnu pour son expertise en matière de soubassement, de liaisons au sol (châssis) et groupes motopropulseurs. *« Nous avons développé une nouvelle architecture de coffre moteur, trouvé des solutions pour la réduction du volume moteur-boîte mais aussi conçu de nouvelles fonctions de siège »*, confirme Gérard Dalle. De son côté, Berci, qui est passé de 2 à 120 salariés depuis sa création, en 1993, jouit d'une reconnaissance certaine dans le domaine de la carrosserie et des ouvrants. *« Je m'occupais déjà de ces secteurs chez Renault. Nous savons également gérer la partie équipements, ce qui implique d'être ouverts à l'évolution des technologies et d'être très attentifs, par exemple, aux innovations dans les plastiques qui prennent de plus en plus d'importance à l'intérieur des véhicules »*, explique encore Richard Boulou.



Gérard Dalle, P.-D.G. d'Idestyle. Une culture de la discrétion.

Berci et Idestyle divergent aussi dans leur méthodologie : chez Berci, les équipes sont à demeure, alors que Gérard Dalle considère la présence de ses équipes chez le constructeur comme un atout pour un travail « collaboratif. » Idestyle se définit aussi comme un acteur numérique reconnu. *« Nous avons une bonne maîtrise de la chaîne numérique. Nos équipes travaillent en temps réel sur le développement d'un véhicule avec les équipes du constructeur »*, confie Gérard Dalle. Idestyle s'est également doté d'une salle de réalité virtuelle à échelle 1 et vision 3D, et ajoute à ses compétences une démarche pédagogique en formant les personnels des constructeurs aux métiers de la conception.
Face à Berci et Idestyle, le groupe Duarte (près de 1 000 personnes), se positionne comme un acteur global. *« Nous pouvons gérer le développement complet d'un véhicule de manière autonome en y associant la faisabilité dès la phase étude »*, affirme Roland Damnon. Un argument de poids à l'heure où les constructeurs recherchent des acteurs capables de prendre en charge l'intégralité de l'ingénierie d'un véhicule. *« Nous disposons de trois filières - ingénierie, plastique et tôle - qui nous permettent d'avancer en parallèle. Cette maîtrise en simultanée de tous les secteurs favorise la compression des délais. Nos clients y voient également l'avantage d'un interlocuteur unique »*, avance Roland Damnon.

Trouver des relais de croissance à l'étranger

Si le groupe Duarte peut se prévaloir d'une longueur d'avance, Idestyle et Berci n'ont pas dit leur dernier mot. Alors que Idestyle dispose d'un partenariat avec Franco Sbarro, designer réputé pour ses réalisations novatrices, Berci s'est associé avec Ital Design Giugiaro. Une association qui lui ouvre les portes d'une expertise reconnue dans le monde entier. *« Avec ce partenariat, nous pouvons désormais gérer un programme complet »*, assure Richard Boulou. Ce n'est pas le moindre souhait de nos trois acteurs qui recherchent à présent des relais de croissance à l'étranger. Car la principale difficulté de ces prestataires demeure le manque de visibilité de la charge de travail de leurs équipes. ■

Voir rubrique CONTACTS p.46



Installé à Guyancourt, Idestyle envoie ses équipes travailler chez les constructeurs.

Évolution

BMW Série 5, le temps de la rupture



Avec sa silhouette déroutante, la BMW Série 5 entre dans une nouvelle ère qui fait la part belle à la technologie.

BMW est sorti du schéma bien huilé qui consistait à évoluer sans perdre le fil de la continuité. Ses récentes créations (Série 7 et Roadster Z4) n'offrent pas encore le recul suffisant pour en apprécier les performances, mais elles marquent un tournant dans l'histoire de BMW. La nouvelle Série 5 montre aussi des formes inédites. Si l'influence de la Série 7 est toujours visible, la Série 5 en gomme les excès. Sa ligne, alternant surfaces concaves et convexes, apparaît plus consensuelle et plus effilée.
La remise en question de BMW s'accompagne d'une révolution technique dans tous les domaines. Exit la familière planche de bord inclinée vers le conducteur, symbole de la marque, substituée par la double casquette de la Série 7 qui loge le système iDrive. Critiqué pour sa complexité, ce système dispose désormais d'une touche d'accès direct au menu général à cinq entrées. Mais on trouve facilement ses marques dans cet habitacle raffiné mêlant matériaux et équipements haut de gamme. Accueillante, la Série 5 est également plus spacieuse. L'augmentation de l'empattement et de la longueur de 6 cm traduisent une habitabilité aux places arrières et un volume de coffre (520 litres) en net progrès.

Agilité, stabilité, sérénité

Cette révolution se vérifie surtout sur la route où BMW place la barre à un niveau élevé. Jusqu'à 75 kg plus légère en version de base que l'actuelle (grâce au berceau avant et trains roulants en aluminium), la Série 5 se dote d'une répartition idéale des masses (50/50) et d'un centre de gravité abaissé. A ce tour de force, il faut ajouter, sur les voitures d'essai, la panoplie complète des nouvelles technologies BMW (comme l'antiroulis actif Dynamic Drive).
A démultiplication et assistance variables, elle impressionne par la sérénité qu'elle engendre. En ville, cette direction très directe (1,7 tour de butée à butée) nécessite un minimum d'efforts. Sur un parcours sinueux, vous serez surpris : on ne déplace jamais ses mains du volant. L'impression de conduire un kart est d'autant plus réelle que le châssis est d'une efficacité et d'une agilité redoutables. Au-dessus de 120 km/h, la démultiplication de la direction se modifie pour améliorer la stabilité. Connectée au contrôle de stabilité DSC, il lui arrive aussi de corriger d'elle-même les mouvements de lacet en agissant sur l'angle de braquage des roues avant - des sensations à nuancer lors de l'essai d'une version standard.
Quant aux moteurs six cylindres, ils figurent toujours au sommet de la hiérarchie. Délivrant 500 Nm de couple, le 3 litres turbo diesel de 218 ch réussit même à surclasser la 530i en reprises. Enfin, la boîte automatique à six rapports, très douce, pourra constituer le juste choix. Tout en félicitant BMW de sortir d'un carcan entendu, on regrette que la technologie novatrice demeure optionnelle. Car, au final, l'addition est à la hauteur des ambitions.
La gamme :
520i (2,2 l, 170 ch), 530i (3 l, 231 ch), 530d (3 l, 218 ch).
Tarifs : de 41 700 à 51 400 euros. ■

Spectacles

EN HAUT DE L'AFFICHE

Voici une sélection de spectacles programmés à Saint-Quentin-en-Yvelines en ce premier trimestre de rentrée.

Théâtre de SQY, scène nationale


DR

Helikopter / Le Sacre du printemps, d'Angelin Preljocaj.

DANSE

• Helikopter / Le Sacre du printemps
D'Angelin Preljocaj
Le chorégraphe albanais, fidèle aux grandes scènes européennes, se plonge dans le mythique *Sacre du Printemps* de Stravinski, magnifié voici 90 ans par les Ballets russes et Nijinski. L'onde de choc se poursuit par-delà les époques, à travers l'évocation de ce rite païen où la fascination et le désir le disputent à la terreur. En première partie, Preljocaj s'empare de la partition *Helikopter de Stockhausen*, mélange hallucinant de glissements de cordes et de vrombissements de rotors.
10 et 11 octobre à 20h30

CONCERT (VARIÉTÉ)

• Arabesque
Concert de Jane Birkin
Jamais lassée - on la comprend - de revisiter le répertoire écrit pour elle par le grand Serge Gainsbourg, Jane Birkin nous invite aujourd'hui dans ses Arabesques, versions orientalisées et intimistes de ses plus grands classiques.
22 octobre à 20h30

THÉÂTRE

• La Cour des grands
De Jérôme Deschamps et Macha Makeïeff
Ces hommes et femmes sont des laissés-pour-compte, des maladroits congénitaux aux prises avec des machines aussi diaboliques qu'un interphone ou un portique de sécurité. Ce sont des Deschiens. Des êtres à part, qui s'obstinent, en dépit d'une lourde adversité, à relever les défis que la société leur impose. Une société où, comme le dit Macha Makeïev, *« on voit des gens derrière d'immenses vitres s'épuiser sur des vélos d'appartement pour aller nulle part »*. Le rire, ici, se déclenche aussi vite qu'il peut devenir jaune.
15, 16, 17 et 18 octobre 2003

DANSE CONTEMPORAINE

• Merce Cunningham Dance Company
À l'occasion du cinquantième anniversaire de sa compagnie, le théâtre accueille l'une des figures majeures de la danse du XXe siècle, le chorégraphe américain Merce Cunningham. Cet homme fait partie de ceux qui se sont affranchis des règles du ballet classique (narration, coordination danse/musique…) pour s'ouvrir sur l'abstraction du geste, sans pour autant sacrifier la rigueur ni l'exigence technique. Pour les amateurs de danse contemporaine, voir Cunningham une fois dans sa vie est un passage quasi obligé.
12 et 13 décembre à 20h30

Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines, place Georges Pompidou à Montigny-le-Bretonneux. Renseignements et réservations : 01 30 96 99 00 ou www.theatresqy.org

Le Prisme

THÉÂTRE

• Shakespeare, le défi !
Ecrit par Adam Long, Daniel Singer et Jess Winfield.
Au commencement : l'idée saugrenue de résumer toute l'œuvre de Shakespeare, soit un total de 37 pièces, en moins de deux heures. Au final : la performance exceptionnelle des trois comédiens Patrick Mazet, Gil Galliot et Arnaud Gidoin, constitue l'un des plus grands succès publics de ces dernières années, avec plus de 500 représentations au compteur. Un régal d'humour et d'invention.
11 octobre à 21h

ONE-MAN SHOW


DR

• Elie Semoun
Ses personnages oscillent entre le pathétique et le cruel, sans pour autant oublier le ridicule. Elie Semoun, auteur des désormais cultes *« Petites annonces d'Elie »*, traque les travers de ses contemporains, avec un humour noir et cynique.
5 décembre à 21h

Le Prisme, centre des 7 Mares à Élancourt. Renseignements et réservations : 01 30 51 46 06 ou www.san-sqy/leprisme

Voyage au cœur de l'art urbain

Le saviez-vous ? Le centre de Saint-Quentin-en-Yvelines recèle des trésors d'architecture à découvrir en une courte et agréable promenade.



La Maison de la communication (au centre) et les immeubles villas. Louis-Lumière (à droite). Au premier plan, l'entrée du parc des Sources de la Bièvre, marquée par La Perspective de Marta Pan.

En 1988, la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines fêtait ses 20 ans. Né dix ans plus tôt au beau milieu des champs de blé, le centre-ville s'est peu à peu densifié, selon un schéma imaginé par l'urbaniste Yves Draussin, avec rues piétonnes, jeux d'eau, perspectives, art urbain et présence affirmée d'espaces verts.

Une architecture médiatique

Alors que l'image symbolique de la ville est en train de se forger, Jean-Paul Alduy, directeur de l'Etablissement public d'aménagement (EPA), et Roland Nadaus, maire de Guyancourt, décident de marquer les esprits. Une partie du centre-ville restant à construire (entre le boulevard Vauban et le parc des Sources de la Bièvre), les 100 ans de la naissance de Le Corbusier sont l'occasion d'un appel à idées lancé auprès d'architectes de renom. De là naîtront quelques-uns des bâtiments les plus prestigieux de Saint-Quentin-en-Yvelines. Massimiliano Fuksas signe la Maison de la communication - figure de proue des réseaux hertziens et câblés de la ville nouvelle - et Dominique Perrault, architecte de la Bibliothèque de France, construit, en hommage à Le Corbusier, les immeubles-villas Louis-Lumière, magnifiques duplex dont les façades sud, tout en verre, ouvrent sur le parc.

Dans la même veine de cette architecture dite *« médiatique »*, s'inscrivent, au début des années 90, les grandes réalisations culturelles - comme le Théâtre (place Georges Pompidou) et la médiathèque du Canal, deux bâtiments confiés à l'architecte Stanislas Fiszer. La médiathèque s'ouvre sur le canal comme dans une *« ville basse »*, tandis que le Théâtre parachève en hauteur la perspective de l'avenue du Centre. Derniers nés parmi les projets publics d'envergure, les collèges universitaires Vauban et d'Alembert, en briques rouges, verre et métal, finissent d'établir un lien en douceur entre ville et parc.

Un serpent métallique

Pour mieux apprécier les charmes de cette architecture, vous pouvez effectuer cette promenade le long du canal de Saint-Quentin… sans manquer d'admirer *Méta*, la sculpture de Nissim Merkado. Épurée, en pierre et en métal, elle représente une source et une météorite Vous la trouverez située cent mètres à gauche de la médiathèque du Canal, au bout d'un passage souterrain. Plus loin, en vous dirigeant vers le parc, vous passerez devant l'église Saint-Quentin-les-Sources, dessinée par Michel Euvé. Devant son parvis, commence *La Perspective*, une sculpture d'art urbain que l'on doit à Marta Pan. Cette œuvre se prolonge de l'autre côté du boulevard Vauban par une très belle « porte » : un serpent métallique qui plonge dans l'eau à travers deux arcs de cercle. Derrière commence le Parc des sources de la Bièvre, aménagé sur 60 hectares par l'artiste Dani Karavan.

L'enfant dans la ville

À partir du 15 octobre 2003, le Musée de la ville inaugure sa nouvelle exposition consacrée à l'enfant dans la ville, depuis les années 50 jusqu'à nos jours. École, famille, espaces publics… Quelle est la place de l'enfant dans chacun de ces univers et comment a-t-elle évolué ? Réponses en jouets, photos, maquettes, vidéos et reconstitutions diverses.

Musée de la ville, quai François Truffaut à Montigny-le-Bretonneux (sous l'escalier face à la médiathèque du Canal). Ouvert du mercredi au samedi et le premier dimanche du mois, de 14h à 18h. Tél. : 01 34 52 28 80.



ACTIORG
ACTIORG
32 rue des Tamaris
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 06 62 06 68 83

AFDEE
34 rue des Peupliers
78960 Voisins-le-Bretonneux
Tél. : 01 40 58 35 35 / 06 14 61 13 57
www.afdee.asso.fr

AFNIC
Immeuble International
78181 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex
Tél. : 01 39 30 83 00
www.afnic.fr

AFTRP
60 avenue du Centre
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 61 37 00 78

AJ PLUS ET AJC-SERVICES
7 allée des Châtaigniers
ZA Buisson de la Couldre
78190 Trappes
Tél. : 01 30 69 08 58

APEC DE SQY
Tél. : 01 34 52 20
Site : www.apec.asso.fr

ARCHIVES DEPARTEMENTALES
2 avenue Lunca
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 61 37 36 30

CENTRE DE BILAN ET D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE
Immeuble Le Sésame
8 rue Germain Soufflot
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 12 02 35

CCIV
23, avenue de Paris
78000 Versailles
Tél. : 01 30 84 78 78
Fax : 01 39 02 03 99
www.versailles.cci.fr

CDM INFORMATIQUE (IMPORTATEUR DES PRODUITS COCREATE)
6 bis rue de l'ancienne Mairie
BP 285
78053 Saint-Quentin-en-Yvelines cedex
Tél. : 01 39 44 64 64
www.diginfo.com

CHANET JEAN-MICHEL
01 30 96 00 95

CLUB DES CREATEURS D'ENTREPRISES
25, rue du Maréchal Foch
78000 Versailles
Tél. : 01 39 02 75 75
www.clubdescreateurs.com

CNFPT
7 rue Emile et Charles Pathé
78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 96 13 50
Fax : 01 30 48 99 35

DECORATE
3 avenue du Manet
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 64 66 34

ETUD INTEGRAL
ZI Pissaloup
rue Edouard Branly
78190 Trappes
Tél. : 01 30 69 08 58

FONDATION FACE
Place du Commerce
78990 Elancourt
Tél. : 01 39 38 23 03

GRANDOPTICAL
18 Parc Ariane 3
5 rue Alfred Kastler
78284 Guyancourt
Tél. : 01 39 30 81 00

IDESTYLE
3 avenue du 8 Mai 1945
78280 Guyancourt
Tél. : 01 39 44 68 00
Fax : 01 39 44 25 15

INSTITUT SUPERIEUR DE L'ENVIRONNEMENT (ISE)
11 rue Jean d'Alembert
78190 Trappes
Tél. : 01 30 68 09 10
Fax : 01 30 68 09 11
E-mail : ise@institut-environnement.org

KARL STORZ
12 rue Georges Guynemer
78280 Guyancourt
Tél. : 01 30 48 42 00

GROUPE LEGENDRE
52 av des Frères Lumière
78196 Trappes
Tél. : 01 30 66 10 80
Fax : 01 34 82 82 28
www.legendre.fr

MAISON DE L'ENTREPRISE
Bâtiment Médiathèque
Quai François Truffaut
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 39 30 51 30
Mail : m.entreprise@san-sqy.fr
www.san-sqy.fr

MELLES GRIOT
12 avenue Jean Bart
78960 Voisins-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 12 06 80
Fax : 01 30 60 08 51

MEMLOG
1, rue Jacques Duclos
78280 Guyancourt
Tél. : 01 61 08 59 69

MON FILM A MOI
Promopole
12 avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 64 01 97

S2A
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 45 00 09

UNIVERSITE DE VERSAILLES-SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
23 rue du refuge
78035 Versailles cedex
Tél. : 01 39 25 78 00
www.uvsq.fr

VAISALA
2 rue Stéphenson
78181 Montigny-le-Bretonneux
Tél. : 01 30 57 27 28
Fax : 01 30 96 08 58
www.vaisala.com

WATERS
1 rue Jacques Monod
BP 608
78056 Saint-Quentin-en-Yvelines
Tél. : 01 30 48 72 00
Fax : 01 30 48 72 01

PUBLI-RÉDACTIONNEL

Un des trente premiers traiteurs français en ville nouvelle

Connaissez-vous Lars Traiteur ?



Nichée dans un écrin de verdure, cette PME discrète est en réalité l'un des trente premiers traiteurs de France. Implanté depuis 1976 à Magny-les-Hameaux, Lars Traiteur a nourri sa solide croissance avec une capacité étonnante à innover et à aller au devant des attentes de ses clients, entreprises comme particuliers.

C'est sur la zone artisanale de Gomberville que Lars Traiteur a choisi d'installer ses 1200 m² de locaux entièrement dédiés à la cuisine et à la logistique nécessaires à l'organisation de réceptions, de 2 à 2000 convives. Show room, salle de dégustation, vastes ateliers, Lars Traiteur s'est doté des installations les plus modernes pour répondre aux exigences de sa clientèle, qui compte aujourd'hui les plus grandes entreprises implantées en ville nouvelle et de très nombreux particuliers, qui apprécient particulièrement l'accueil chaleureux qui leur est réservé.

Innovation et qualité

« Répondre aux besoins des entreprises, c'est savoir anticiper leurs attentes et être capable de leur proposer des solutions nouvelles, originales et pratiques. »

Bernard Lars, fondateur de cette société, connaît bien ses clients et a conçu de véritables lignes de produits destinées à les aider à recevoir.

« Au quotidien comme dans les plus grandes occasions, une entreprise ne peut pas se permettre de décevoir ses invités, tout doit être parfait : l'organisation, les produits, le service, rien ne doit être laissé au hasard. »

Du simple déjeuner de travail - qui peut s'inscrire dans un package complet avec petit-déjeuner, pauses et déjeuner - au dîner de gala (la gamme Prestige propose même une ambiance Grand Siècle avec argenterie !), en passant par les buffets décorés (à voir la très étonnante ligne Vivaldi aux ambiances saisonnières).

Le choix est vaste !

« Ce type d'offre est tout à fait exceptionnel : bien peu de nos confrères sont à ce jour capables de proposer des formules aussi élaborées, assorties d'un prix par personne tout compris. Nous faisons gagner un temps précieux à nos clients. Nous cernons avec eux leurs attentes et leur proposons la ligne la plus adaptée, une ambiance ou une prestation totalement surmesure. Nous disposons d'un atelier de décoration qui nous permet de personnaliser complètement une réception. Et tout cela, en garantissant le respect du cahier des charges budgétaire et une conformité totale avec ce qu'ils ont pu voir sur nos catalogues. »

Pour Bernard Lars, la confiance est l'un des secrets du succès de son entreprise, qui a obtenu le très rigoureux agrément CEE, qui lui permet d'intervenir dans tous les pays de la communauté européenne.

Aujourd'hui, Lars Traiteur fait également partie du «club» très fermé des «Traiteurs de France», qui rassemble les meilleurs professionnels français : autant de gages de qualité auxquels Bernard Lars tient beaucoup.



Des nouveautés toujours... Une nouvelle gamme de plateaux-repas

Depuis plusieurs années, la gamme Lunch's Club accompagne le quotidien des entreprises. Cette année, la rentrée s'annonce prometteuse avec deux nouvelles offres, qui viennent compléter les plateaux classiques. « Elit », et son coffret transparent, est un véritable déjeuner gastronomique – un produit tout à fait exceptionnel dans l'univers de la restauration sur plateaux – et «Escapade» promet un tour de France des traditions culinaires dans un coffret très chaleureux. Autre nouveauté de taille, la possibilité de choisir un plat à réchauffer dans une barquette conçue pour passer au four à micro-ondes.

« La routine est l'ennemie du plaisir de manger et la pause déjeuner au bureau, en réunion ou non, doit être un vrai moment de satisfaction et de convivialité ! Pour cela, il faut savoir se renouveler en permanence et avoir des idées ! »

Et des idées, Bernard Lars en a encore beaucoup...


Théâtre
de Saint-Quentin
en-Yvelines
Scène nationale
03/04
Théâtre
Danse
Musique
abonnez-vous,
c'est la saison !
01 30 96 99 00
SAN
Télérama